

Mairie

Ecole

Déchetterie ouverte durant le confinement

Accès Directs



# SOMMAIRE

- Mot du Maire .....	1
- Le Conseil Municipal.....	2
- Cartographie des élus .....	3
- Commissions communales et représentants aux syndicats intercommunaux.	4-5
- Le Budget .....	6-7
- Travaux/Achats.....	8-9
- Site internet de la commune.....	10
- Commission communication, information, relations association.....	11
- La Commission Jeunesse.....	12
- Remise de dictionnaires.....	13
- Cantine scolaire.....	13
- École . .....	14-15
- Transport scolaire de la région de St-Gaultier .....	16
- Comité des Fêtes.....	17
- Club de Gymnastique Volontaire.....	18
- Familles Rurales.....	19
- UNC-AFN .....	20-21
- Complémentaire santé communale .....	21
- Delta-Revie .....	22
- Comité de jumelage canton de St-Gaultier avec Leopoldshöhe .....	23
- Chorale ALLEGRO.....	24
- Association sportive « Les Abeilles ».....	25
- La bibliothèque .....	25
- SIEPAC de la région de Saint-Gaultier.....	26
- SYMCTOM .....	27
- Règlementation brûlage .....	28
- Communauté de communes Brenne-val de Creuse .....	29-30-31-32
- Parc naturel régional de la Brenne .....	33-34-35
- Initiative Brenne .....	36-37-38-39
- Rappel des règles d'urbanisme.....	40
- Règlementation bruits de voisinage.....	41
- Histoire : Le curé Gilbert Bergeron .....	42-43
- État-civil.....	44

# VIE PRATIQUE

<b>Cabinet médical</b> des Charrots	02 54 47 01 06
<b>Dentiste</b> : M-Hélène ROY	02 54 47 09 16
<b>Kinésithérapeutes</b> :	
Florence MARISCHAL	02 54 47 08 14
Annabelle BARON	02 54 47 08 14
<b>Ostéopathe</b> : Clémence ROY	02 54 27 31 84
<b>Podologue</b> : François LCHATRE	02 36 27 92 76
<b>Infirmières</b> :	
Cabinet Pagès-Riffaudeau – Chatonnet-Laverré	02 54 47 90 57
Cabinet Dumoulin-Poitrenaud-Briaud	02 54 47 18 49
<b>Pharmacie</b> : Wittevrongel	02 54 47 00 79
<b>Groupe vétérinaire Galtois</b>	02 54 47 01 44

## APPELS D'URGENCE

<b>Pompiers</b>	18
<b>Gendarmerie</b>	17
<b>SAMU</b>	15
<b>Appel d'urgence européen</b> :	112
<b>Accueil sans abri</b> :	115
<b>Drogue, alcool, tabac Infos Service</b> :	113
<b>Allo Enfance Maltraitée</b> :	119

<b>Centre ANTI POISON</b>	02 47 64 64 64
<b>Hôpital de Châteauroux</b>	02 54 29 60 00
<b>Hôpital du Blanc</b>	02 54 28 28 28

## ADMINISTRATIONS

### **Mairie de Rivarennnes**

4 Place Valéry Gilbert Tournois 36800 RIVARENNES

Tél : 02 54 47 04 69

[Rivarennnes-mairie@wanadoo.fr](mailto:Rivarennnes-mairie@wanadoo.fr)

### **CDC Brenne Val de Creuse**

5 rue de l'église 36300 RUFFEC

Tél : 02 54 28 33 60

[contact@cc-brennevaldecreuse.fr](mailto:contact@cc-brennevaldecreuse.fr)

### **PNR de la Brenne**

10 le Bouchet 36300 ROSNAY

Tél : 02 54 28 12 12

[info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

### **Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif de Saint-Gaultier**

9 Place de l'hôtel de Ville 36800 SAINT GAULTIER

Tél : 02 54 24 56 28

[saep.saintgaultier@orange.fr](mailto:saep.saintgaultier@orange.fr)

### **SYMCTOM**

Route de Mérigny 36300 LE BLANC

Tél : 02 54 28 12 00

[centredetrileblanc@orange.fr](mailto:centredetrileblanc@orange.fr)

### **Déchetterie de Rivarennnes**

RN 151 ZA Les Bourdigales 36800 RIVARENNES

Tel : 02 54 47 97 33

### **Préfecture de l'Indre**

Place de la Victoire et des Alliés

36019 CHATEAUROUX Cedex

Tel : 02 54 29 50 00

### **Sous-préfecture du Blanc**

6 Place du Général de Gaulle BP 210

36300 LE BLANC

Tel : 02 54 37 10 91

### **Conseil Départemental de l'Indre**

Hôtel du Département – BP 639

36020 CHATEAUROUX Cedex

Tel : 02 54 27 34 36

[contact@indre.fr](mailto:contact@indre.fr)

### **CAF de l'Indre**

TSA 42205

18931 Bourges cedex 9

Tel : 02 54 53 29 00

### **CPAM de l'Indre**

14 rue Claude Nicolas Ledoux

36000 CHATEAUROUX

Tel : 3646

### **Centre des finances publiques**

10 route de Châteauroux

36200 ARGENTON / CREUSE

Tel : 02 54 01 56 59

[t036003@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t036003@dgfip.finances.gouv.fr)

## Le Mot du Maire

Au-delà des discours rhétoriques de nos dirigeants nationaux qui peuvent paraître parfois maladroits, quelques fois infantiles, souvent abscons et confus, il apparaît que cette crise sanitaire que nous subissons n'en est pas moins compliquée à gérer. A ce quinquennat, qui nous promettait croissance, prospérité et bien être, se greffent de fortes agitations, une fanatisation morbide et incontrôlée. Les déchainements climatiques accompagnent cette arche qui navigue entre le désarroi social, sanitaire et les frasques du CAC 40 qui lui surfe au-dessus des vagues au grand bonheur de ses investisseurs. Dans cette introduction digne de Jack le Fataliste, je tiens à souligner et mettre en exergue les menaces de paupérisation pour notre société, qu'elles soient d'un ordre éducatif, social, économique, culturel et sociétal.

Encore et toujours la ruralité subit les affres des villes, on nous contraint aux mêmes règles que les grandes métropoles, en fermant nos commerces dits non-alimentaires, la rue de Rivoli et les Champs Elysées ne sont pas la rue Grande à Saint-Gaultier ou celle des Dames à Rivarennnes. N'aurait-il pas fallu distinguer l'affluence pléthorique au Westfield La Défense de Paris et les visites contenues du Bout du Pont à Rivarennnes. Le bon dosage aurait été de donner la main au duo Préfet/Maire.

En cette longue période psychologiquement et humainement difficile, je me permets de souligner la bonne volonté de la grande majorité des Rivarennois qui, malgré le contexte et le clair-obscur, respecte les directives nationales. A ce titre je tiens à féliciter les professionnels de santé, les personnels des services à la personne, les enseignants, les fonctionnaires territoriaux et les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour apporter le soutien nécessaire à la population.

Malgré cette ambiance particulière nous pouvons être fiers et heureux de pouvoir disposer de nos commerces de proximité. L'enseigne « Au Bout du Pont » qui par la volonté de ses gérants développe de nouveaux services suite aux restrictions sanitaires en proposant des plats à emporter, des menus traditionnels et spécifiques, de la pâtisserie ...etc. Le « Petit Marius » installé depuis l'été nous suggère des produits de qualité en boulangerie, en pâtisseries et en produits locaux. La détermination des habitants à disposer de nos deux commerces nous oblige à les faire travailler en fréquentant les lieux dont l'accueil y est particulièrement chaleureux. C'est une aubaine d'avoir deux commerces actifs dans une Commune de notre strate, regardez autour de vous et vous constaterez que notre Commune est bien pourvue et qu'il est primordial de soutenir le commerce de proximité.

Le chapitre sanitaire a impacté l'activité associative, nous le déplorons tous, néanmoins nous pouvons espérer une reprise progressive des manifestations et autres divertissements qui seront proposés par les bénévoles de ces structures utiles à notre bien-être. C'est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'Association Familles Rurales qui va pouvoir développer le service à la personne.

C'est le moment pour moi de féliciter et d'encourager tous les bénévoles, tous les professionnels, tous les actifs et tous les acteurs qui contribuent au développement de Rivarennnes. Je tiens à remercier l'ensemble des Conseillers pour leur assiduité aux séances de Conseil, leur soutien et leur dynamisme au service de la Commune et ses habitants.

En cette période inédite et compliquée je tente à penser que le civisme, la solidarité, la tolérance, la liberté d'expression, l'altruisme et le respect demeurent des valeurs opposées à la démagogie, à l'obscurantisme, à l'individualisme et au sectarisme. Les antonymes de la démocratie doivent être bannis de nos comportements et dans nos actions.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à vous et vos proches une très bonne année 2021.

**Chantal LAGARDE**  
Finances, achats, cessions, ressources humaines, relations administratives

**Virginie LEDUC**  
Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Sylvie COZIC**  
4<sup>ème</sup> adjointe  
Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Michel LAMOUREUX**  
-Finances, achats, cessions, ressources humaines, relations administratives  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales

**Sylvain BLUSSEAU**  
-Environnement, développement durable, relation externe  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales

**Annie FOURNET**  
-Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Jean-François FEIGNON**  
2<sup>ème</sup> adjoint  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales



**Vincent CHATONNET**  
Environnement, développement durable, relation externe

**Jacques LAMBERT**  
3<sup>ème</sup> adjoint  
-Environnement, développement durable, relation externe  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales  
-Communication, informations, relations

**Aurélien POIRON**  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales  
-Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Astrid VERNEAU**  
1<sup>ère</sup> adjointe  
-Environnement, développement durable, relation externe  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales  
-Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Joël DARNAULT**  
Maire  
-Finances, achats, cessions, ressources humaines, relations administratives  
-Environnement, développement durable, relation externe  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales  
-Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

**Jérôme FIGAROL**  
-Finances, achats, cessions, ressources humaines, relations administratives  
-Environnement, développement durable, relation externe

**Alexandre ROUET**  
-Environnement, développement durable, relation externe  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales

**Didier JOLY**  
-Urbanisme, travaux, bâtiments, chemins, voies communales  
-Communication, informations, relations associations, intergénérationnel

# CARTOGRAPHIE DES ÉLUS



## COMMISSIONS COMMUNALES

**Le Maire est membre de droit**

<b>FINANCES, ACHATS, CESSIONS, RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS ADMINISTRATIVES</b>	<p><b><u>Responsable</u> : M Michel LAMOUREUX</b></p> <p><b><u>Membres</u> : M Jérôme FIGAROL, Mme Chantal LAGARDE</b></p>
<b>ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, RELATION EXTERNE</b>	<p><b><u>Responsable</u> : M Alexandre ROUET</b></p> <p><b><u>Membres</u> : M Jérôme FIGAROL, Mme Astrid VERNEAU, M Jacques LAMBERT, M Sylvain BLUSSEAU, M Vincent CHATONNET</b></p>
<b>URBANISME, TRAVAUX, BATIMENTS, CHEMINS, V.C.</b>	<p><b><u>Responsable</u> : M Jean-François FEIGNON</b></p> <p><b><u>Membres</u> : M Michel LAMOUREUX, Mme Astrid VERNEAU, M Jacques LAMBERT, M Sylvain BLUSSEAU, M Didier JOLY, M Alexandre ROUET, M Aurélien POIRON</b></p>
<b>COMMUNICATION, INFORMATIONS, RELATIONS ASSOCIATIONS, INTERGENERATIONNEL</b>	<p><b><u>Responsable</u> : Mme Astrid VERNEAU</b></p> <p><b>Membres : Mme Sylvie COZIC, Mme Virginie LEDUC, Mme Annie FOURNET, M Jacques LAMBERT, M Didier Joly, M Aurélien POIRON</b></p>

## REPRESENTANTS

### AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET ASSOCIATIONS

<b>SYNDICAT ÉLECTRIFICATION RÉGION ARGENTON/CREUSE</b>	<p><b>Titulaires : - M Joël DARNAULT</b></p> <p><b>Suppléants : - M Jean-François FEIGNON</b></p>
<b>SIEPAC SAINT-GAULTIER</b>	<p><b>Titulaires : - M Jacques LAMBERT - M Vincent CHATONNET</b></p> <p><b>Suppléants : - M Didier JOLY - M Jean-François FEIGNON</b></p>
<b>SYNDICAT VOIRIE CANTON SAINT-GAULTIER</b>	<p><b>Titulaires : - M Joël DARNAULT - M Jean-François FEIGNON</b></p>
<b>SYNDICAT TRANSPORT SCOLAIRE SAINT-GAULTIER</b>	<p><b>Titulaires : - Mme Astrid VERNEAU - M Sylvain BLUSSEAU</b></p> <p><b>Suppléants : - Mme Virginie LEDUC - M Aurélien POIRON</b></p>

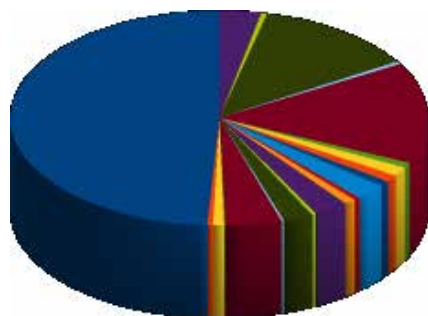
<b>SYNDICAT TRANSPORT SCOLAIRE ARGENTON/CREUSE</b>	<b>Titulaires : - M Sylvain BLUSSEAU - Mme Astrid VERNEAU</b>
<b>SYMCTOM</b>	<b>Titulaire : - M Joël DARNAULT Suppléant : - M Michel LAMOUREUX</b>
<b>PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE</b>	<b>Titulaire : - M Joël DARNAULT Suppléant : - M Didier JOLY</b>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BRENNE VAL DE CREUSE</b>	<b>Titulaire : - M Joël DARNAULT Suppléant : - Mme Astrid VERNEAU</b>
<b>INITIATIVE BRENNE</b>	<b>Titulaire : - M Jean-Marie LAMAMY  Suppléant : - Mme Chantal LAGARDE</b>
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME DANS L'INDRE</b>	<b>Titulaire : - M Jean-François FEIGNON Suppléant : - M Joël DARNAULT</b>
<b>SDEI (Syndicat départemental d'énergies de l'Indre)</b>	<b>Titulaire : - M Jean-François FEIGNON</b>
<b>Familles Rurales</b>	<b>- Mme Astrid VERNEAU</b>
<b>Comité de Jumelage</b>	<b>- Mme Astrid VERNEAU</b>
<b>DELTA REVIE</b>	<b>- Mme Astrid VERNEAU - M Joël DARNAULT</b>
<b>Mieux Vivre</b>	<b>- Mme Annie FOURNET - M Joël DARNAULT</b>
<b>Affaires scolaires</b>	<b>- M Sylvain BLUSSEAU - Mme Virginie LEDUC</b>
<b>Référents Elus baliseurs chemins de randonnées</b>	<b>- M Jérôme FIGAROL - M Daniel MEUNIER</b>





# LE BUDGET

## Dépenses d'investissement réalisées en 2020



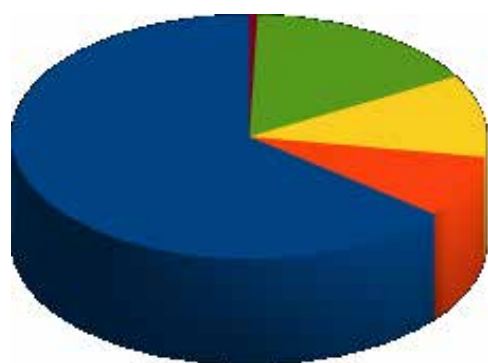
■ Remboursement du capital d'emprunt/ 65 174,76€	■ Dépôts et cautionnements reçus / 560€
■ Jardinières/ 1 140€	■ Siège bureau/ 148,70€
■ Travaux Régie Boulangerie 2020/ 5 761,35€	■ Travaux Régie Pupitre Covid Mairie Accueil 2020/ 260,20€
■ Travaux Régie Peinture Salle des fêtes 2018/ 3 032,19€	■ Travaux Régie Aménagement Kangoo 2020/ 438,19€
■ Travaux Régie Peinture Bibliothèque 2018/ 3 611,14€	■ Travaux Régie Bacs à fleurs 2017/ 1 148,24€
■ Travaux Régie Appartement dessus Mairie 2020/ 644,01€	■ Travaux Régie Barrière Chemins ruraux 2018/ 3 226,06€
■ Travaux Régie Barrière les Chézeaux 2018/ 1 115,23€	■ Travaux Régie Cuisine MAF 2017/ 1 347,08€
■ Travaux Régie Salle d'exposition Mairie 2017/ 1 867,13€	■ Travaux Régie Bacs à fleurs 2018/ 1 031,55€
■ Tracteur Iseki/ 20 232€	■ Caution logement/ 560€
■ Participation investissement voirie 2020/ 16 649,75€	■ Panneaux de signalisation Rivarennnes/ 612,35€
■ Radar Pédagogique/ 4 272€	

## Recettes d'investissement réalisées en 2020



■ FCTVA/ 2 521,28€	■ Taxes d'aménagement/ 1 011,71€
■ Excédent de fonctionnement capitalisé	■ Amortissements Participation travaux Voirie 2015,2018,2019/ 13 977,83€
■ Amortissement Extension électrique/ 88€	■ Affectation des résultats/ 80028,83€
■ Subvention amendes de police radar pédagogique/ 437,50€	■ Emprunt tracteur + travaux/ 48 140€
■ cautions logement/ 280€	■ Dotation compensation protection fonction des élus/ 102€

## Dépenses de fonctionnement réalisées en 2020



■ C012 Charges de personnel et frais assimilés/ 189 765,07€	■ C014 Atténuations de produits/ 24 421€
■ C042 Opérations d'ordre de transferts entre sections/ 32185,23€	■ C65 Autres charges de gestion courante/ 47 862,22€
■ C66 Charges financières/ 1 598,31€	■ C67 Charges exceptionnelles/ 39,98€

## Recettes de fonctionnement réalisées en 2020



■ C013 Atténuations de charges/ 21 568,28€	■ 64 Remboursement sur rémunération/ 19 214,28€
■ C70 Produits des services, du domaine et ventes divers/ 16611,81€	■ C73 Impôts et taxes/ 93 128€
■ C74 Dotations et participations/ 166130,73€	■ C75 Autres produits de gestion courante/ 24353,47€
■ C77 Produits exceptionnels/ 3641€	

## TRAVAUX ET ACHATS

### Travaux



- Busage et création d'une plateforme « arrêt de bus » à Villeneuve, travaux effectués en Régie Municipale

- Travaux d'entretien en régie : regard d'évacuation au cimetière, abords de voies communales, réparation de barrières vandalisées dans les chemins communaux, élagage, ragréage au ruisseau des Chézeaux....

- Travaux de réhabilitation à la boulangerie et ses abords : nettoyage et enlèvement d'immondices, de déchets et de résidus sous le porche, dans les dépendances et la cour, raccord de plancher, déménagement de mobiliers, réfection de l'appartement, 45000 euros de travaux et d'achats en 4 ans dans cet immeuble. Cette année les entreprises MARCHAND pour les travaux de toitures et BERNERON pour les huisseries du laboratoire ont œuvré.



- Petits travaux en régie (pose de parquet, peintures...) dans l'appartement au-dessus de la Mairie, pour accueillir notre nouvelle locataire, Mlle MENARD Mélissa.

- Travaux de déviation du réseau d'eau dans la côte des Boissons, réalisés par la SEGEC commandités par le Syndicat des Eaux SIEPAC.

- Installation (en cours) du radar pédagogique rue de la Côte des Boissons, coût 5272 euros, une petite subvention nous a été accordée par le département 437 euros. Cela permettra de sécuriser l'entrée du bourg, la limite de l'agglomération est prolongée jusqu'à la dernière maison à droite devant chez Mr et Mme ROUET.



- Création de caniveaux et réhabilitation de la route dans le village des Chézeaux, travaux programmés cette année dans le cadre du Syndicat de voirie. Compte tenu de la situation sanitaire ces travaux sont toujours d'actualité mais retardés. Coût 26075 euros dont 6075 euros de subventions F.A.R. (Département).

- Curage de fossés 2 kms (entrée droite route des Nébilons, route de la Marnière, fossé d'écoulement aux Brunets, aux Nébilons, route de Kons). Travaux programmés pour cette année mais retardés également. L'entreprise DELAUNE devrait prochainement démarrer le chantier, coût 2500 euros.



- Réfection du terrain de boule, peintures puits des Chézeaux, portes de l'église et du cimetière : travaux réalisés en régie et en collaboration avec le CCAS de Châteauroux dans le cadre d'une mission d'insertion jeune.

## Achats



- Achat d'un micro tracteur aux Ets DUPIN en remplacement de l'ancien qui avait quelques faiblesses compte tenu de son grand âge. Coût 20232 euros.

- Extension du columbarium, opération en cours pour un montant de 11500 euros. Subvention de 3038 euros accordée par le Département.



- Révision de l'éclairage public (tableaux, réseaux, lampes LED...) sur 3 ans coût total 97979 euros, subventionné par l'Etat et la Région à hauteur de 70% ce qui permettra à courte échéance d'économiser plus de 50% de consommation électrique.

- Achat de 5 tonnes d'enrobé 700 euros.



- Achat de 1500 masques dans le cadre de la situation sanitaire. Ces masques avaient été commandés en mars et nous les avons reçus très tardivement. Coût 900 euros. Le Conseil Départemental nous a alimentés dans les mêmes délais pour 400 masques supplémentaires et gratuitement.

- Achat et mise en place d'une stèle sur le site du Calvaire de la route d'Usseau, en mémoire de nos morts pour la France, l'ancienne stèle en bois étant en partie détruite. L'entreprise BERNERON se charge de l'installation. Cette opération sera prise en charge par l'Association locale ASPER pour un montant de 771,36 euros. La Commune s'associe en octroyant une subvention de 300 euros.



# SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site est accessible en tapant l'adresse : <https://www.rivarenn.es.fr>

Le site internet de la commune a subi une refonte avec l'intervention du prestataire NET-15. La secrétaire de Mairie ainsi que l'Adjointe au Maire ont suivi une formation durant deux heures organisées par Net-15 afin de pouvoir gérer le site en toute autonomie.

Le nouveau site a été construit à partir de l'ancien, avec la reprise des rubriques mais le visuel et les couleurs ont changé afin de le moderniser et de le rendre plus facilement accessible lors d'une recherche.

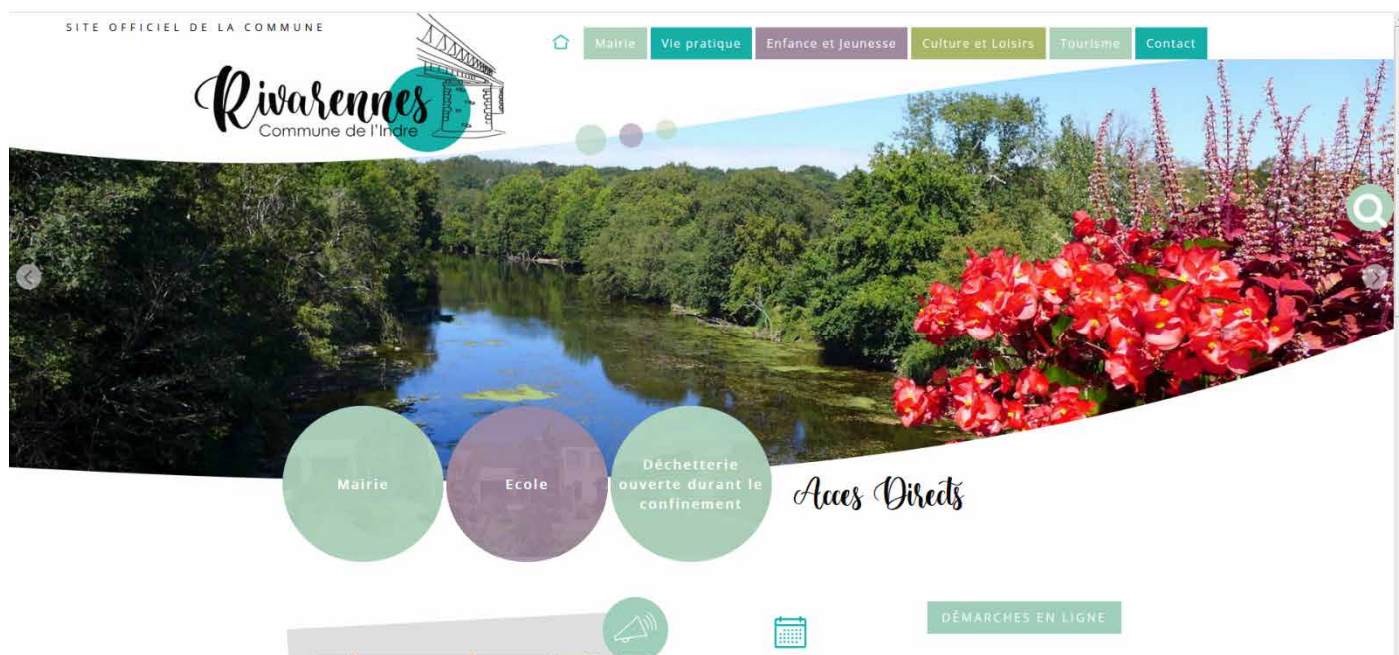
Nous avons souhaité rendre ce site plus attractif en y intégrant des informations diverses et variées afin de répondre à la demande croissante de nos administrés.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires à votre vie quotidienne (Commerces, horaires Mairie, horaires déchetterie, école, transport scolaire, location salle, associations...) ainsi que les démarches administratives en ligne, les numéros utiles et bien d'autres choses tels que les loisirs, le tourisme...

Nous y avons intégré de nombreuses photos de la commune et tenons à remercier les personnes qui nous aident à alimenter notre diaporama.

De ce fait, si vous voulez que nous mettions en lignes vos photos ou informations, vous pouvez prendre contact avec la Mairie.

Alors, n'hésitez pas, allez consulter sans tarder le site internet de notre si belle commune !



## COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATION, RELATIONS ASSOCIATIONS, INTERGÉNÉRATIONNEL

Le conseil municipal a créé une commission regroupant plusieurs pôles :

- La jeunesse (commission jeunesse)
- Nos aînés (anciennement CCAS)
- Information (bulletin municipal/ site internet)
- Relations associations

Cette commission compte sept membres du conseil municipal.

### La Jeunesse



Au vu des événements sanitaires que nous traversons, les activités pour les jeunes de la commune ont dû être restreintes voire supprimées. Nous avons remplacé le creusage de citrouilles prévu le 31 octobre par un concours de la plus belle citrouille d'Halloween (les enfants nous ont envoyé par mail la photo de leur création réalisée chez eux) et la commission a délibéré pour élire la plus belle photo de citrouille. Le vainqueur a reçu un bon d'achat de 25 € utilisable chez le commerçant « Le Temps Qui Passe » librairie de Saint Gaultier et les autres participants se sont vu remettre un lot de consolation. En plus du concours, nous avons distribué des paquets de friandises pour chaque enfant de la commune.

Nous réfléchissons aux activités pour Noël et nous pensons distribuer des chocolats et un kit de décoration à peindre pour tous les enfants de notre commune pour leur dire que nous pensons toujours à eux malgré ce contexte compliqué !

Nous espérons reprendre des activités en 2021 et pouvoir réaliser plusieurs projets tel qu'une sortie dans un parc, spectacle et bal d'Halloween, et bien d'autres projets qui se construisent petit à petit...

### Nos aînés



La commission a pris malheureusement la décision d'annuler le repas pour nos aînés qui se déroulait fin novembre-début décembre. Nous allons distribués des colis pour tout le monde cette année, en respectant les consignes sanitaires. La date retenue est le 19 Décembre 2020.



Nous espérons pouvoir vous retrouver l'année prochaine autour de ce banquet et vous préparer comme chaque année un décor de fêtes et une animation au top !

**Comme vous le savez, si vous avez besoin de notre aide pour quoique ce soit, n'hésitez pas à contacter la Mairie, les membres du conseil municipal seront là pour vous.**

## LA COMMISSION JEUNESSE

Habituellement tout au long de l'année, la commission jeunesse de Rivarennnes propose aux enfants de la commune des activités gratuites mais à cause de l'épidémie du COVID-19, beaucoup de dates ont été annulées.

Le 22 février, à l'occasion du carnaval, une dizaine d'enfants accompagnés de parents se sont retrouvés dans la salle des associations pour confectionner Mr Carnaval.



Une fois Mr Carnaval fini, enfants et parents sont descendus déguisés dans les rues de la commune avec casseroles, trompettes et confettis afin d'animer le bourg, les vignes et les grandes ouches.

Le cortège se dirigea ensuite vers les ateliers municipaux afin d'y brûler Mr Carnaval pour chasser l'hiver et accueillir le printemps. L'après-midi s'acheva autour d'un goûter offert.

Je tenais à remercier, pour ces 6 années passées, les parents et les enfants qui ont participé à chaque activité ainsi que les membres de la commission pour leur aide durant les ateliers et les sorties à l'extérieur. Un grand MERCI également aux habitants de Rivarennnes pour leur générosité et leur accueil durant ces différentes manifestations.

Sylvain B.



## REMISE DE DICTIONNAIRES



Les municipalités du RPI Thenay/Rivarennnes/Chitray ont remis un dictionnaire aux enfants qui sont rentrés en sixième à la rentrée de septembre 2020.

Comme chaque année, les élus ont distribué cet ouvrage pour récompenser les élèves partant au collège et les remercier de leurs efforts durant toutes ces années en primaire.

Cette distribution s'est faite le vendredi 3 juillet 2020 en comité restreint dans la cour de l'école

de Rivarennnes du fait des protocoles sanitaires à respecter.

Les institutrices de Rivarennnes ont également remis à chaque futur collégien des petits cadeaux qui leur ont fait très plaisir.

Bonne continuation à tous ces brillants élèves !



## CANTINE SCOLAIRE



La cantine scolaire est une compétence de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse.

Nous souhaitons à Béa, notre cantinière attitrée un bon rétablissement et espérons la revoir prochainement s'affairer dans la cuisine pour concocter des bons petits plats à nos écoliers.

Notre cuisinier remplaçant a pris ses marques dans la cuisine de la cantine et continue, à son tour, d'élaborer des menus avec des produits de saison provenant au maximum de notre région. En effet, les producteurs locaux participent au « bien manger » de nos enfants.

Le circuit court permet d'avoir des produits frais avec plus de saveur et une meilleure qualité de repas induisant moins de gaspillage alimentaire.

Les menus sont divers et variés, le plus possible « fait maison » afin d'initier la diversité alimentaire même au sein de notre petite structure.

Nous pouvons accueillir une trentaine d'enfants dans la cantine tout en respectant le protocole sanitaire imposé pendant cette période compliquée.

Une personne aidante se trouve dans la salle de restauration pour faire le service, maintenir une ambiance propice aux repas et répondre aux demandes des enfants si besoin.



Merci pour l'investissement de notre cantinière et notre cantinier, sans cela les repas ne seraient pas aussi variés, équilibrés et goûteux.



# ÉCOLE

## Recyclons à l'école

Pour la deuxième fois, nous avons remporté le concours « Magie blanche » organisé par le SYMCTOM. Cette année, avec l'aide de nos familles, nous avons collecté 336 kg de polystyrène !

Nous avons remporté un bon d'achat chez Cultura de 150 euros. Avec cette somme, nous avons prévu d'acheter des jeux pour la cour.

Une « boîte de tri » a également été installée dans le couloir de l'école pour collecter puis recycler les stylos usagés, les gourdes de compote (vides), les bouchons et les cartouches d'encre.

Depuis le mois de septembre, grâce aux différents projets menés depuis plusieurs années, l'école a obtenu le label « école engagée pour le développement durable - mention sensibilisation »



## Chantons tous en chœur



Avec Marine (intervenante du parc) nous faisons de la musique tous les vendredis depuis le mois d'octobre.

Nous apprenons des chansons, des danses, des canons et nous faisons aussi des jeux musicaux. Ce n'est pas toujours facile mais nous nous amusons bien !

Vendredi 11 décembre, nous avons été filmés pendant que notre chorale chantait « Sambalélé » et la « chanson de la pluie ».

C'était tellement bien que nous aimerions recommencer l'année prochaine !

## Paroles d'élèves

### La minute de silence

Après les vacances d'halloween on a fait une minute de silence car Samuel Paty est mort. Le maire de Rivarennes est venu nous voir pour la minute de silence et pour la faire avec nous, puis nous sommes allés en récréation.

Justine, Louanne, Ninon.

### Le secourisme

En 2020, Monsieur Limoges (le professeur de sport du collège) est venu à l'école de Rivarennas pour apprendre aux élèves le secourisme. Nous avons appris à mettre des personnes en PLS (position latérale de sécurité) et à faire des massages cardiaques sur des mannequins...

Clémence, Lucie, Sacha et Eliot



### Dessin à la craie

En art, nous avons fait des dessins dans la cour. Nous nous sommes représentés en dessin dans la cour. Ensuite, nous les avons coloriés à la craie. La maîtresse nous a pris en photo. La maîtresse nous les a données et on les a collées dans notre cahier d'art.

Capucine, Ethan

### Le sport

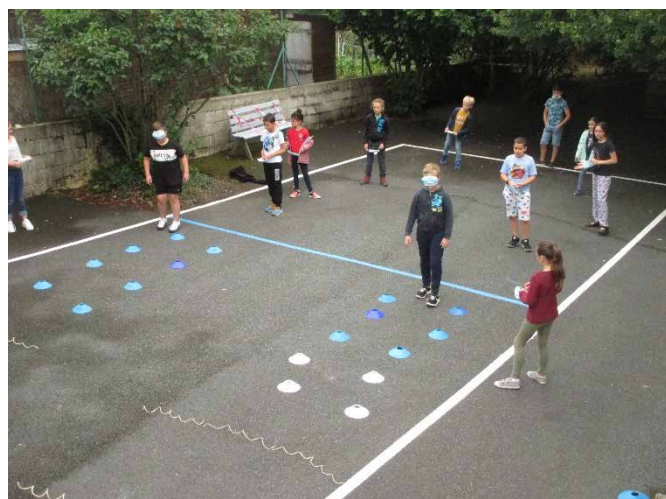
On fait du sport tous les jeudis matin à la salle des fêtes. On met nos chaussons, on s'échauffe, après on s'entraîne, puis on commence les petits matchs on désinfecte les crosses et les palais et on remet nos chaussures pour laisser la place aux autres.

Lou, Lucie et Sanya

### Le polystyrène

Laurence travaille pour le recyclage du PS (polystyrène) au SYMCTOM. Elle est venue à l'école pour nous en parler. On le reconnaît au symbole du triangle de flèches avec le n° 06 et parce qu'il est blanc et avec des billes. On s'en sert pour transporter le poisson au frais car il est isotherme. Il est aussi antichoc. Il peut devenir minuscule ou aller jusqu'à la taille d'une balle de tennis et il se dissout mélangé à une grande quantité d'acide citrique ou des essences d'agrumes.

Naïm, Romuald, Tom



### Défoulées du parc

Contrairement aux foulées du parc nous étions à l'école. Nous avons fait plein de jeux comme des slaloms pour chercher des fiches les yeux bandés, on a lancé des palais. Nous nous sommes allongés pour écouter les oiseaux et essayer de les reconnaître et nous avons mangé un goûter à l'école. Nous avons appris à chanter une chanson qui s'appelait les défoulées du parc.

Mathéo, Lucas, Luka, Ryan

## TRANSPORT SCOLAIRE DE LA REGION DE SAINT GAULTIER

Cette année, une trentaine d'enfants de Rivarennnes, fréquentant les établissements scolaires de Thenay, Rivarennnes et Saint Gaultier empruntent les transports scolaires.

Depuis cette année, les élèves sont répartis sur quatre circuits différents. Chaque fois où cela était possible, les collégiens ont été séparés des primaires et maternelles. Ainsi les enfants fréquentant le RPI Thenay-Rivarennnes, sont pris en charge sur le circuit n°056-05, y compris les enfants venant de Chitray. Il a donc fallu modifier à la fois les parcours et les horaires.

Les circuits sont toujours assurés par les Transports Martin de Montmorillon. Et Evelyne est toujours présente auprès des enfants du RPI.

Les inscriptions sont à renouveler **chaque année avant le 14 juillet**, même si la carte de votre enfant est encore valide, soit par internet, soit par voie postale auprès de la Région (**Direction des Transports et des Mobilités Durables – Espace Région Centre Val de Loire – ZIAP Bât 670- Place Marcel Dassault – 36130 DEOLS**). Chaque famille doit s'acquitter de frais de dossier par enfant, 25 € ou 35 € pour cette année, selon la date à laquelle est fait le renouvellement. Ces frais sont plafonnés à 50 ou 70 euros par famille.

Chaque enfant est rattaché à un établissement scolaire. S'il en fréquente un autre, l'enfant n'est pas prioritaire. La carte ne lui sera attribuée que s'il reste des places disponibles dans le véhicule et aucun arrêt ne sera créé pour un enfant qui fréquente un établissement en dehors de son secteur d'origine. Il devra prendre le car à l'arrêt existant le plus proche.

Rappelons enfin que les demandes d'arrêt, ou toutes autres demandes, sont à formuler auprès du syndicat situé à la Mairie de Saint Gaultier. Sachez qu'il n'est pas facile d'accéder aux désirs de chacun mais croyez bien que nous défendons les intérêts de tous.

Pour 2021-2022, si vous savez déjà que vous aurez besoin d'un nouvel arrêt, vous pouvez d'ores et déjà nous le faire savoir. Nous vous rappelons qu'un nouvel arrêt n'est accepté par la Région que s'il est distant d'au moins 2 kms d'un autre arrêt et dépendra toujours du circuit lui-même et du nombre d'enfants qu'il y aura à prendre à ce point-là.

Enfin, les arrêts et les circuits de collégiens ne sont pas forcément identiques à ceux des primaires. Pensez à vous renseigner si votre enfant doit entrer au collège en septembre 2021.

Chaque fois qu'il est nécessaire, le syndicat se déplace et prend contact avec les représentants légaux des enfants. Il est donc important de fournir, lors de l'inscription, vos coordonnées exactes avec si possible une adresse mail. Nous vous remercions encore une fois de votre patience et de votre compréhension pour la mise en place de chaque nouvelle année scolaire.

La présidente du syndicat de transport scolaire de la région de Saint Gaultier

Ginette MILLET

Syndicat de Ramassage Scolaire de la Région de Saint Gaultier  
Mairie de Saint Gaultier  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30  
Le samedi de 9h00 à 12h15  
02 54 01 66 00  
st-gaultier.mairie@wanadoo.fr



## COMITÉ DES FÊTES DE RIVARENNES

Le comité des fêtes de Rivarennnes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

En espérant que celle-ci soit plus festive, chaleureuse et conviviale.

Mr Rouillé François, président du comité des fêtes.

Ps : les photos sont des archives.



# Club Gymnastique Volontaire de RIVARENNES

Le club de gymnastique volontaire de RIVARENNES a repris ses activités le 30 septembre 2020.

La première séance fut suivie de son Assemblée Générale, une quinzaine de personnes étaient présentes, parmi elles Mme LACOU Lydie, Conseillère Départementale de l'Indre et M. BLUSSEAU Sylvain, ancien adjoint de la mandature précédente qui nous a fait l'honneur d'un don conséquent pour notre club.

## Petite rétrospective de la saison 2019-2020 :

Comme beaucoup d'activité, les séances ont été interrompues mi-mars, mais notre éducatrice sportive, Nadine, a continué grâce à Internet à nous transmettre des exercices de renforcement musculaire, cardiaque et de souplesse, pour que chacun des membres puisse garder la forme malgré le confinement et les restrictions sportives.

Malgré tout certaines activités ont bien eu lieu :

- la randonnée en octobre 2019 a bien eu lieu avec peu de marcheurs, les conditions climatiques n'ayant pas aidé,
- les séances ont repris le premier mercredi d'octobre 2019.
- un repas de Noël, avec échange de cadeaux, a rassemblé la totalité des adhérents,
- Assemblée Générale le 30 septembre 2020 : point important le club a décidé de faire un geste au niveau de l'adhésion 2020/2021, elle passe de 70€ à 60€, pour permettre au plus grand nombre de nous rejoindre malgré les conditions particulières de l'année passée et à venir.



**Depuis la rentrée sportive s'est faite**, mais interrompue depuis en novembre.

Les membres du bureau ont tout mis en œuvre pour accueillir chacun dans le respect des consignes sanitaires (désinfection de tout le matériel, gel hydroalcoolique à l'entrée et la sortie de la salle, aire d'activité délimitée pour chacun soit environ 8m<sup>2</sup>, prêt de tapis pour la saison, achat de masques pour l'animatrice). Financièrement, c'est une lourde charge pour le club, mais rien ne sera mis de côté pour préserver la sécurité de participants et la bonne ambiance du groupe.

Du nouveau matériel a été acheté (des trampolines de gym, des boîtes hermétiques de rangement, avec la participation du Crédit Agricole de ST-GAULTIER, le Département de l'Indre, la Commune de RIVARENNES et le don) que nous pourrons utiliser quand les activités reprendront. Poids, élastiques, etc. ont déjà repris leur activité auprès de la quinzaine de personnes présentes.



**A bientôt en 2021** : Venez nous rejoindre le mercredi de 18h30 à 19h30, à la salle des fêtes de RIVARENNES, les deux premières séances sont gratuites.



## ASSOCIATION DE RIVARENNES



Suite à la volonté de Madame BARON de se retirer du Conseil d'Administration de l'Association Familles Rurales de Rivarennnes, lors de la réunion du 12 Mars 2020 organisée par les représentants de Familles Rurales, une nouvelle équipe a été mise en place avec la nomination d'un nouveau bureau, dont les membres sont :

Présidente : Madame Chantal LAGARDE – Tél 06 61 92 29 45

Vice Président : Poste vacant suite au départ de la commune de M. Daniel SERRAZ

Trésorière : Madame Colette COQUOIN – Tél 06 03 59 31 10

Secrétaire : Madame Edith BAUTES

Sont également membres du Conseil d'Administration :

Madame Christine FAERBER

Monsieur Joël DARNAULT

Et Monsieur François ROUILLET

Les souhaits et la bonne volonté de tous les membres de la nouvelle équipe ont malheureusement été freinés du fait de la période compliquée et totalement incertaine que nous vivons tous actuellement.

Il nous est difficile d'envisager quelque activité ou réunion que ce soit du fait des restrictions qui nous sont imposées au titre des précautions sanitaires indispensables actuellement.

Toutefois l'activité de maintien à domicile est maintenue et dans ce cadre l'association de Rivarennnes apporte son soutien à quelques bénéficiaires. Pour permettre le développement de cette activité et le soutien d'autres bénéficiaires, l'association envisage le recrutement d'autres salariés pouvant assurer ce service.

Espérant, comme tous, que la période actuelle finisse par s'améliorer au cours de la prochaine année, nous vous proposerons, dès que cela sera possible, une réunion pour nous permettre de déterminer avec la population quels sont les besoins et les souhaits de chacun.

C'est avec cet espoir et la volonté de nous investir que nous souhaiterions recruter de nouveaux membres au sein de notre équipe.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons : **VENEZ NOUS REJOINDRE.**

# UNC-AFN

## Assemblée générale

Elle s'est déroulée le 13 février 2020 en présence de nombreux camarades et de M Joël DARNAULT, maire. Le président Raymond PELLERIN souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation, puis en mémoire de Jacques BARON et Gérard DESAIX décédés en 2019, il demande d'observer une minute de recueillement.

Ensuite, il déclare la séance ouverte et présente le rapport moral de l'année 2019.

En 2019, nous avons organisé les cérémonies commémoratives dans la commune, puis nous avons participé à des cérémonies patriotiques dans le secteur.

Le trésorier Michel VANNIER fit le bilan des comptes de l'année écoulée. Ceux-ci laissent apparaître un budget sain et équilibré.

Ces deux rapports furent approuvés à l'unanimité.

Conseil d'administration : le tiers sortant est réélu. Gérard DESAIX décédé est remplacé par Philippe CHIROUX. Thérèse BARON remplace Jacques BARON décédé.

## Le bureau est élu.

Président : Raymond PELLERIN

Vice-présidents : Jean-Louis AUDEBERT- Raymond FEIGNON

Secrétaire : André VANNIER

Secrétaire adjoint : Yves PROT

Trésorier : Michel VANNIER

Trésorier adjoint : Joseph GALLIENNE

Membres : Thérèse BARON- Michèle CHEVALIER- Philippe CHIROUX- Gilles RODET

Portes drapeaux : Yves PROT- Bernard LABEL -Michel VANNIER

Le calendrier des cérémonies et manifestations pour 2020 est établi.

Philippe CHIROUX, ancien combattant, sera décoré lors de la cérémonie du 8 mai.

Nous avons apporté notre soutien à deux camarades.

**Recrutement** : il faut faire adhérer des personnes plus jeunes afin d'assurer la pérennité de la section. Tous les gens ayant fait leur service militaire peuvent se joindre à nous. Toutes les personnes peuvent adhérer à notre association comme membres associés. Pour des renseignements complémentaires, contactez un responsable.

## Les cérémonies commémoratives perturbées

Dans le siècle dernier nous avons connu deux guerres mondiales très meurtrières qui ont fait des millions de morts. Ces guerres ont créé des situations dramatiques pour une grande partie de la population avec des crises sociales et économiques importantes.

Aujourd'hui, en ce début du vingt et unième siècle, avec la crise sanitaire provoquée par le covid19, nous connaissons une situation aussi grave. Ce virus attaque partout dans le monde, aucun pays n'est épargné. Cette année, en 2020, au printemps, nous avons été confinés du 17 mars au 11 mai. Les cérémonies commémoratives du 26 avril (journée de la déportation) et du 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale) ont été supprimées par le ministère de l'intérieur.

Le 20 avril, j'ai reçu un mail m'informant de cette décision. Il m'a fallu prendre acte de cette information avec peine.

Les résistants et toutes les victimes du nazisme auraient mérité un peu plus de respect.

11 novembre : la cérémonie limitée à six personnes aurait pu avoir un peu plus d'ampleur. Organisée par M le maire, elle s'est déroulée en respectant les règles sanitaires imposées par le gouvernement, soit six personnes maximum (2 élus, 4 anciens combattants) avec un dépôt de gerbe.

Ce même jour, après la cérémonie au monument aux morts, nous sommes allés déposer une gerbe sur la tombe de Marcel DÉSIÉ décédé en Algérie. Nous étions six personnes.

Le devoir de mémoire aurait pu avoir droit à un peu plus d'ampleur, plus de respect pour nos morts pour la France. La crise sanitaire n'explique pas tout.

Le président

## Nos peines

Notre camarade Bernard MAILLET nous a quittés le 22 septembre à l'âge de 86 ans. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 25 septembre en l'église de Thenay. Vu les mesures sanitaires imposées pour lutter contre le covid19, seulement quatre porte-drapeaux étaient présents, mais de nombreux combattants accompagnaient notre camarade. Au cours de la cérémonie, le président Raymond PELLERIN lui rendit hommage et rappela son parcours militaire. Bernard était membre de notre section depuis sa création. À son épouse, à ses enfants et à sa famille, nous présentons de nouveaux nos sincères condoléances.

## Union Nationale des Combattants



Anciens Combattants d'hier et d'aujourd'hui

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE

Le partenariat avec la société AXA concernant la complémentaire santé communale ayant été renouvelé, chaque habitant de la commune peut bénéficier de tarifs privilégiés sur sa complémentaire santé.



Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations



Une garantie d'un bon niveau de remboursement



Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

**Pour vous permettre de bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels, en dentaire, optique et audiologie le 100 % santé est inclus.**

**Panier 100 % SANTÉ**

**0 € de reste à charge**  
Sur certains soins et sous réserve :

- De choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- Du respect des prix par les professionnels de santé.

**Les + AXA**

- Pas de limite d'âge pour la souscription
- La fidélité récompensée : hausse des forfaits de remboursement(1).

Faites des économies grâce à notre réseau de partenaires Itelis : des tarifs négociés jusqu'à 40 % de réduction sur les verres avec le réseau d'opticiens

**Je choisis une assurance citoyenne**

(1) Selon les clauses et conditions du contrat  
(2) L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune intègre le 100 % Santé dans ses formules sur certains postes essentiels en optique, dentaire et audiologie. Mise en place du dispositif à partir de 2020 jusqu'à 2021.

Pour toute information vous pouvez vous rapprocher de :

Mr BOWE Anthony  
Responsable de clientèle AXA  
06.18.39.07.58  
anthony.bowe@axa.fr





Maison des associations  
36800 Saint-Gaultier

Une équipe de bénévoles au service de nos anciens, près de chez vous et proche de vous.

Une véritable tranquillité pour vous, parents et proches avec une téléassistance à domicile qui vous rassure 24h sur 24.



Pour toute information, contactez-nous :

Delta-Revie Saint-Gaultier, salle des associations 36800 SAINT-GAULTIER

Tél : 02.54.47.94.21 / 02.54.47.13.18 / 02.54.47.16.99 / 09 87 72 84 37

Notre partenaire : Mieux Vivre 1, avenue Langlois Bertrand 36800 SAINT-GAULTIER

Tél : 02.54.47.17.98

Président : Claude LAURENT Tél : 02.54.47.16.99

Mail : [delta.revie.saintgaultier@gmail.com](mailto:delta.revie.saintgaultier@gmail.com)

### TARIFS 2021 DELTA REVIE SAINT-GAULTIER

INSTALLATION	DROIT D'ENTREE	COTISATIONS MENSUELLES
Mise en service	30 euros	10 euros
Avec médaillon supplémentaire	-	+ 5 euros
Avec forfait mobile	-	+ 5 euros
Avec détecteur de chute	-	+5 euros

Le droit d'entrée peut être pris en charge par la commune pour les bénéficiaires de l'APA.

## Comité de Jumelage canton de Saint-Gaultier avec Leopoldshöhe

Comme de nombreuses associations, notre programme a été complètement perturbé cette année.

Deux projets importants étaient prévus :

- l'organisation d'un camp de jeunes franco-allemand-polonais au C.P.I.E. d'Azay-le-Ferron du 24 au 31 juillet 2020,
- le 30ème anniversaire de notre jumelage programmé les 17 et 18 octobre 2020 à Saint-Gaultier.

Le camp de jeunes a été annulé à l'initiative des allemands et des polonais et nous avons validé cette décision. Nous avons déploré l'absence d'inscriptions de jeunes français (ceci avant le confinement). Nous hésitons à renouveler cette initiative tant que ce virus sera en circulation.

En accord avec le Comité de Leopoldshöhe, nous avons décidé de reporter le 30ème anniversaire au mois de mai 2021. Cependant à ce jour rien n'est sûr, tout dépendra de l'évolution de la pandémie. Une petite cérémonie a eu lieu en Allemagne en comité restreint.

De même l'échange prévu avec le collège de Saint-Gaultier n'a pas pu avoir lieu. Nos collégiens devaient partir en avril 2020.

Du côté de nos amis allemands, quelques changements ont eu lieu.

Le président du Comité Karl HARBAUM a souhaité arrêter après 30 ans passés au service du jumelage, c'est Heike KORTEKAMP qui le remplace. Nous n'avons pas manqué de remercier Karl et d'adresser nos félicitations à Heike que nous connaissons aussi depuis longtemps.

Le Maire de Leopoldshöhe Gerhard SCHEMEL a également mis fin à son mandat après 21 ans au service de sa commune et toujours présent au cours des manifestations du jumelage. Nous lui souhaitons une bonne retraite. Son successeur Martin HOFFMANN s'engage à apporter le même soutien à nos liens d'échanges et d'amitié. Nous espérons les recevoir dès que nous pourrons organiser une réception.

Toutes les personnes intéressées par notre Comité sont les bienvenues et nous incitons vivement les jeunes parents et adultes à nous rejoindre. La connaissance de l'allemand n'est pas indispensable, les échanges sont très enrichissants.

Nous souhaitons une bonne année à tous et surtout de prendre soin de nos proches et de nous-même.

Le bureau :

Présidente : Nelly MERIOT - ESSERTEL (contact 07 61 88 22 57)

Vice-présidente : Dominique MIRAMONT

Secrétaire : Marie-Laure PIGET

Secrétaire adjointe : Valérie MEUNIER

Trésorière : Chantal SIMONNET

Trésorière adjointe : Françoise MARCHAND

La Présidente  
Nelly MERIOT

## CHORALE ALLEGRO

L'année 2019-2020 (de sept 2019 à août 2020) fut une année bizarre, comme la suivante d'ailleurs. Mais cette situation est la même pour de nombreuses associations.



Les répétitions hebdomadaires allaient bon train avec notre cheffe de chœur, Cathy Depond, et une trentaine de choristes répartis sur 4 voix : sopranos, alto, ténors et basses. Les concerts se succédaient à la grande joie des choristes et au plaisir des spectateurs.

Sollicités par l'association « Valentin Haüy » (1) qui œuvre pour les personnes déficientes visuelles et qui fêtait ses 130 ans, nous avons organisé un concert à la Chapelle du collège Jean Moulin de Saint-Gaultier, le dimanche 13 octobre 2019. Nous avons chanté avec les chorales « Vent d'Avril » de Châteauroux et « Crescendo » d'Argenton.

Le 15 décembre, invités par l'ASPATH (2), nous avons fêté Noël à Thenay, avec 16 chants à 3 ou 4 voix.

La nouvelle année 2020 est là et notre premier concert est réservé pour l'assemblée générale du Crédit Agricole, le vendredi 7 février à la salle des fêtes de Saint-gaultier.

Suit, un mois plus tard, le dimanche 8 mars à Chasseneuil, un concert donné au profit de Familles Rurales, et qui remplit l'église. Avec 16 chants allant du classique à la variété en passant par les morceaux traditionnels, nous avons pu mettre en pratique le travail effectué durant les mois passés.

Le lendemain, lundi 9 mars, nous nous retrouvions pour une...dernière répétition. Le Coronavirus nous inquiétait depuis plusieurs semaines. Mais là, le confinement était décrété et devenait effectif le mardi 17 mars après-midi.

Après plusieurs mois d'arrêt, mais d'échanges par courriel, téléphone, etc..., nous avons pu reprendre les répétitions :

Le 7 septembre tous ensemble tous dans la salle des fêtes de Saint-Gaultier, ensuite par demi-effectif, les lundis à 20h15 (salle des associations de Saint-Gaultier) et les mercredis à 18h (petite salle des fêtes de Rivarennes, avec une répétition en commun le lundi 19 octobre (salle des fêtes de Nuret-le-Ferron). Toute cette organisation a permis nos activités dans le respect des règles sanitaires.

Mais le vendredi 30 octobre, le 2ème confinement est là et tout s'arrête encore. Même notre assemblée générale, prévue le vendredi 13, n'a pu se tenir. À l'heure où ce texte est écrit (novembre 2020), personne ne sait quand nous nous retrouverons pour chanter ensemble. Le plus important est d'être prudent, pour soi et pour les autres.

Dès à présent, nous tenons à remercier :

Madame la Principale du collège Jean Moulin qui nous ouvre la chapelle pour les concerts que nous organisons ;

Messieurs les maires de Saint-Gaultier, Rivarennes, Nuret-le-Ferron pour le prêt de salles pour nos répétitions ;

Messieurs les maires des communes de Chitray, Nuret-le-Ferron, Rivarennes, Saint-Gaultier et Thenay, et la caisse locale du Crédit Agricole pour le versement de subventions.

Pour les choristes, le Président

Pour nous contacter :

Président, M Alain NICOLAS, 02 54 47 12 82

Cheffe de chœur, Mme Cathy DEPOND, 06 81 98 24 95

Ou par courriel : [choralallegro@gmail.com](mailto:choralallegro@gmail.com)

(1) Association Valentin Haüy, 21 av de la Gare, Châteauroux. 02 54 27 40 65 (mardi et mercredi 14h-16h)

(2) Association de Sauvegarde du Patrimoine THENAISIE

## ASSOCIATION SPORTIVE « LES ABEILLES »



L'association sportive « Les abeilles » est affiliée à l'Union Nationale du sport Scolaire (UNSS). Elle a pour but d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives pour les élèves au sein du collège de Saint-Gaultier. Les élèves qui y adhèrent (plus de 130) peuvent s'entraîner de 13h à 14h et

participer à des compétitions les mercredis après-midi.

Les élèves ont participé à plusieurs compétitions districts, départementales, régionales dans de multiples activités (hand, basket, foot, course d'orientation, athlétisme, zumba, golf, badminton, canoé-kayak...) et se démarquent notamment lors des championnats de France d'escalade qui se déroulent chaque année.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe municipale pour son soutien ainsi que toutes les personnes qui contribuent à cette réussite.

Nous souhaitons également une bonne année sportive à tous les habitants de la commune.

## LA BIBLIOTHÈQUE

"L'équipe de la bibliothèque de Rivarennes se relaie pour offrir aux Rivarennois un accueil tous les samedis de 10h à 12h. Ce qui nous unit : la volonté de faire vivre au village ce lieu culturel d'échange et ce service de proximité. Pour ceux qui l'ignorent, voici quelques informations :

- la Bibliothèque de Rivarennes, bien que de taille modeste, bénéficie du réseau qui connecte ensemble toutes les bibliothèques de l'Indre. Ainsi chaque lecteur, une fois inscrit, peut réserver des livres, CD ou DVD lors des permanences ou sur le site <http://www.mediathequesdelabrenne.fr>. Une navette se charge de les faire circuler dans le département.

- la Bibliothèque Départementale de l'Indre (B.D.I.), bibliothèque de dépôt, est une véritable caverne d'Ali Baba où nous nous rendons d'habitude deux à trois fois par an pour renouveler le stock de nos rayons et satisfaire au mieux les goûts et demandes de nos lecteurs. On y trouve presque tout dans tous les domaines, et les dernières parutions. Ainsi, vous ne pouvez pas ne pas trouver votre bonheur chez nous !

Les années passées, nous avons œuvré pour rendre le lieu plus agréable, lumineux, confortable, accueillant et nous former à la gestion informatique du système de prêt. En 2020, en dépit du contexte difficile, nous avons essayé au mieux de maintenir avec vous ce lien par les livres qui nous tient à cœur. Nous souhaitons pour 2021 renouer avec les permanences-jeux de société le premier de chaque mois quand ce sera possible. Nous aimerions aussi développer le partage des expériences de lecture. Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de bénévoles : si vous aimez les livres et le contact, votre place est ici !"



# SIEPAC de la région de SAINT-GAULTIER

Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif  
de la région de SAINT-GAULTIER

2020 a été une année d'élection, les nouveaux membres du Syndicat sont :

Titulaires	Suppléants
<u>Pour CHITRAY :</u> LERAT Catherine <i>Vice-Présidente</i> - PEROT Michel	BENEZE Jean Pierre - BORDICHON Philippe
<u>Pour RIVARENNES :</u> CHATONNET Vincent - LAMBERT Jacques <i>Vice-Président</i>	FEIGNON Jean François - JOLY Didier
<u>Pour SAINT-GAULTIER :</u> CHARTIER Bruno <i>Président</i> - SCHMITT Jean Marc	BOUTIN Nicolas - DENAIS Michel
<u>Pour SAINT-MARCEL (Village de Saint-Marin) :</u> DESAIX Thierry	BAILLY Fabrice
<u>Pour THENAY :</u> DELAVEAU Catherine - LAFORET Jean René	GAURY Christophe - MACE Catherine

## TRAVAUX :

Les travaux prévus le long de la rue de la Côte des Boissons ont été réalisés malgré les conditions sanitaires contraignantes dues au Coronavirus.

Le marché a été lancé en janvier 2020, l'entreprise choisie début mars, mais les travaux n'ont pu être lancés qu'en septembre et finalisés en octobre.

C'est l'entreprise SEGEC, de LA CHÂTRE, qui a réalisé le déplacement de la canalisation principale, du domaine privé vers le domaine public, avec la reprise de 9 branchements chez les particuliers, travaux d'un montant de 77 079,00€ HT, soit 92 494,80€ TTC, réglés sur les fonds propres du syndicat.

### Travaux à RIVARENNES

#### PETIT RAPPEL :

Un numéro d'astreinte, en dehors des horaires de travail, est à votre disposition (06 60 56 69 62), pour tout problème technique en eau potable ou eaux usées.

Pour le côté administratif, Gwénaëlle GADEFAIT est joignable :  
au 02 54 24 56 28 ou [contact@siepac-stgaultier.fr](mailto:contact@siepac-stgaultier.fr) et à l'accueil au public les jours suivants :

- Mercredi de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 18h 00
- Jeudi de 9h 00 à 12h 00
- Vendredi de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h 30
- Samedi de 9h 00 à 12h 00

#### **ATTENTION**

Pour 2021, les tarifs HT de l'eau potable changent :  
0,02€ de plus sur le m<sup>3</sup> - 1€ de plus sur l'abonnement.

Le prix du contrôle de conformité passe à 110€ TTC





# Du côté de nos déchets

## Elections



Le président, Michel LIAUDOIS

Lors de l'installation du nouveau comité syndical du Symctom le 22 juillet, M. Michel LIAUDOIS, maire de Mérigny, a été réélu président, à l'unanimité, pour un deuxième mandat. Il sera assisté dans sa tâche par 3 vice-présidents : M. Laurent LAROCHE (Bélâbre), Mme Isabelle TEINTURIER (Saint-Benoît-du-Sault) et M. Thierry GUENAND (Tournon-Saint-Martin).

Le comité syndical, composé de 52 délégués, a été renouvelé à près de 70 %. Il est à noter que 35 % des élu(e)s délégué(e)s au Symctom sont des femmes, ce qui constitue une progression significative vers la parité (ce chiffre était de 23 % lors du mandat précédent).

## Alerte info

Les travaux de construction de la déchèterie de Le Blanc sont en cours, elle devrait ouvrir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Située en périphérie de l'ancien centre de tri, ce nouveau site sera accessible par la D27 (route de Mérigny).

## 5 215

C'est, en kilos, le poids de déchets de polystyrène collectés dans les écoles participantes à l'opération "Noël Blanc" depuis son lancement en 2011 (soit environ 1 kg/élève).

Chaque année la collectivité organise un concours dans les écoles du territoire afin de collecter le plus grand volume possible de polystyrène. Cette opération rencontre un franc succès puisqu'une quinzaine d'écoles s'inscrivent en moyenne à chaque édition.

Les quantités récupérées sont ensuite compactées puis dirigées vers des filières de recyclage, qui produiront à nouveau du polystyrène.

Cette action, attendue tous les ans par beaucoup d'élèves, permet de sensibiliser les jeunes générations, ainsi que leur entourage, au tri des déchets ménagers.

## Confinement

L'implication et l'exemplarité du personnel de la collectivité ont permis de maintenir un service quasiment normal durant la durée du confinement lié à la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la collecte en porte à porte\*.

De nombreux messages de soutiens ont été adressés aux équipes du Symctom par les usagers. Nous tenons à remercier les utilisateurs du service pour cette reconnaissance adressée à des agents dont le mérite et l'utilité ne sont que trop rarement mis en valeur.

(\* Les déchèteries, considérées comme service non prioritaire, ont dû être fermées).



Les mots d'encouragements ont été affichés par les agents sur les murs du réfectoire

*Un doute, une question ?*

*N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet ([www.symctomleblanc.fr](http://www.symctomleblanc.fr))!*

# RÈGLEMENTATION BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts  
NOR : DEVR1115467C (Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, à

Pour exécution : préfets de département

Pour information : préfets de région, DREAL, DRIEE, DRAAF, DEAL, DDT-M, DDPP, DDCSPP, ARS, ADEME, Fédération ATMO France

## Résumé :

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, présenté le 28 juillet 2010 en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, prévoit une communication adéquate sur le sujet du brûlage à l'air libre et une circulaire sur cette pratique.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée par exemple), la connaissance du comportement thermique de l'air (l'air froid, plus dense et donc plus lourd, reste près du sol), la qualité des combustibles (matières sèches, pas de plastiques et autres déchets ménagers) sont des facteurs clés à considérer pour la délivrance de dérogations autorisant le brûlage.

La présente circulaire rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers, et présente les modalités de gestion de cette pratique.

Source : [www.legifrance.gouv.fr/download/file/pdf/cir\\_34130/CIRC](http://www.legifrance.gouv.fr/download/file/pdf/cir_34130/CIRC)

Vous pouvez également retrouver l'intégralité de la circulaire sur le site de la mairie de Rivarenes :

[www.rivarenes.fr](http://www.rivarenes.fr) (Mairie, Arrêtés préfectoraux)





## Mieux connaître notre intercommunalité

### Edito



Cette lettre est destinée à parfaire l'information des délégués communautaires, en particulier ceux qui siègent pour la première fois au sein de notre assemblée. La compétence « développement économique » est une des compétences phares parmi toutes celles transférées depuis la création de la Communauté de Communes. Grâce à elle, collectivement, nous œuvrons pour un territoire dynamique, vivant, générateur d'emplois et tourné vers l'avenir.

Depuis la loi NOTRe cette compétence n'est plus assurée que par la Région et les Communautés de Communes qui œuvrent ensemble pour réaliser les projets présentés par les entrepreneurs, ou pour en trouver de nouveaux pour notre territoire.

En se substituant aux communes, la Communauté de Communes démontre toute son utilité, car outre ses ressources internes en ingénierie pour la recherche et le montage de projets, elle assume les risques liés au devenir du projet et l'éventuelle défaillance du porteur : elle emprunte les sommes nécessaires à la réalisation, une fois les aides déduites, et évite ainsi aux communes d'accroître leur endettement.

*Claude Mériot, Président.*



ZI des Daubourgs Le Blanc



## Compétence

La compétence «développement économique » est une des premières compétences transférées. Elle est ainsi inscrite dans nos statuts : « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Les actions économiques de la Communauté de Communes se répartissent en :

- Création ou agrandissement de zones artisanales et commerciales,
- Constructions de structures d'accueil type hôtel d'entreprises,
- Soutien à l'immobilier d'entreprises sous la forme de bail commercial ou crédit bail,
- Accompagnement des entreprises grâce au chargé de développement économique.

## Démarche

Chaque projet, une fois son montage réalisé par Alexandre Bernot, technicien en charge du secteur, est présenté à la commission « développement économique » présidée par Gérard Defez, vice président délégué, maire de Ciron. Après avis, il est présenté en bureau puis en conseil communautaire. Depuis la création de notre collectivité jusqu'en mars 2020, 43 opérations économiques ont été réalisées pour un montant d'investissements de 17,5 millions d'euros.



Gérard Defez

## Commune du Blanc



ZI des Daubourgs Le Blanc



Maison de santé pluridisciplinaire Le Blanc



Hôtel d'entreprises Le Blanc



Menuiserie BHM Le Blanc

La commune du Blanc a bénéficié de 64% des investissements soit 11,087 millions d'euros et la Communauté de Communes a contracté pour mener ces projets au Blanc des emprunts à hauteur de 5,8 millions d'euros. La conduite de ces projets a permis de créer ou maintenir 538 emplois.

## Pouigny-Saint-Pierre



Fish Brenne Pouigny

La commune de Pouigny, quant à elle, a fait l'objet de 2 millions d'euros d'investissement à caractère économique pour 993 000 euros d'emprunt.



Rosobren Pouigny

## Tournon-Saint-Martin



Brémaud Tournon

La commune de Tournon a bénéficié de 1,05 millions d'euros d'investissement pour 598 000 euros d'emprunt.



Boulangerie Tournon

## Les autres communes



Salon de coiffure Rosnay



Ferme des Cabrioles Fontgombault



Briqueterie du Pic Ruffec

Les autres communes ont mobilisé 3,33 millions d'euros pour 1,77 millions d'euros empruntés. Au total sur l'ensemble des communes 545 emplois ont été créés et 196 confortés.

## Opérations d'immobilier d'entreprise

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse réalise des opérations d'immobilier d'entreprise.

La démarche consiste en l'acquisition/réhabilitation ou la construction d'un ensemble immobilier au profit d'un porteur de projet ou d'un chef d'entreprise. La CDC devient alors maître d'ouvrage de l'opération et l'entreprise le locataire de la collectivité.

Sur cette opération, la communauté de Communes obtient une subvention d'investissement auprès de ses différents partenaires financiers que sont l'Europe, l'Etat, la Région Centre Val de Loire et le Département de l'Indre.

Cette subvention allège le coût total de l'opération et ainsi le montant du loyer acquitté par le chef d'entreprise qui représente l'échéance d'emprunt supporté par la CDC.



Hôtel d'entreprises Le Blanc

## Projets en cours

- Méthanisation à Ciron : 1,3 millions d'euros
- AB Bâisseurs à Ciron : 350 000 euros
- Facteurs d'orgues à St Civran
- Relocalisation GAYA au Blanc
- Etude reprise commerce DAMBLANT Rosnay
- Reprise café restaurant Concremiers
- Reprise café restaurant Fontgombault
- Extension zone industrielle des Daubourgs au Blanc
- Extension zone artisanale de Pouligny St Pierre
- Extension zone artisanale de Tournon St Martin...



## Taux de chômage comparé

Taux en pourcentage calculé sur la base de la population active

	Année 2017				
	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Moyenne
Département de l'Indre	9,3	9,1	9,1	8,7	9,1
Zone d'emploi Châteauroux	9,2	9,1	9,2	8,6	9,0
<b>Zone d'emploi Le Blanc</b>	<b>7,8</b>	<b>7,4</b>	<b>7,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,5</b>

	Année 2018				
	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Moyenne
Département de l'Indre	8,9	8,6	8,9	8,6	8,8
Zone d'emploi Châteauroux	8,9	8,7	9,1	8,7	8,9
<b>Zone d'emploi Le Blanc</b>	<b>7,4</b>	<b>7,0</b>	<b>7,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,3</b>

	Année 2019				
	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Moyenne
Département de l'Indre	8,4	8,0	8,2	7,9	8,1
Zone d'emploi Châteauroux	8,4	8,2	8,3	7,9	8,2
<b>Zone d'emploi Le Blanc</b>	<b>7,3</b>	<b>7,0</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,0</b>

	Année 2020	
	Trim. 1	Trim. 2
Département de l'Indre	7,5	7,2
Zone d'emploi Châteauroux	7,5	Modif.
<b>Zone d'emploi Le Blanc</b>	<b>6,2</b>	<b>zonage</b>

# Parc naturel régional de la Brenne

Maison du Parc // Le Bouchet // 36300 Rosnay // 02 54 28 12 12  
Retrouvez l'actualité du Parc sur [www.parc-naturel-brenne.fr](http://www.parc-naturel-brenne.fr)



## Laurent Laroche, nouveau président pour les 30 ans du Parc



Vendredi 18 septembre, à Ciron, le comité syndical du Parc a réuni ses nouveaux membres, désignés suite aux élections municipales. Lors de cette réunion, Laurent Laroche, maire de Bélâbre a été élu Président du Parc naturel régional de la Brenne. Il succède à Jean-Paul Chanteguët, à la tête de cette collectivité, depuis sa création, aujourd'hui forte de 51 communes.

Pour ses 30 ans, le Parc propose une exposition qui présente 30 actions, installée fin septembre. Dès que la Maison du Parc rouvre ses portes, vous pourrez la visiter. 2020-1989... ça fait 31 ?! Certes... Soyons précis. Le 22 décembre 1989, paraissait au bulletin officiel le décret validant la création du Parc naturel régional de la Brenne. Né au cœur de l'hiver, tout près de Noël, sa naissance était presque passée inaperçue... Elle a été célébrée en plein été 1990. Depuis, il est de tradition de fêter son anniversaire l'année suivante...

## À vélo, à pied et à cheval

Le Parc de la Brenne a mis en place avec les communes, des itinéraires de balades et de randonnées pour faire découvrir le Parc et ses multiples visages presque sans voiture. Plusieurs itinéraires pour Rivarennais :

- **balade à vélo** : le circuit n°11 « Au fil de la Creuse » 29 km passe par Rivarennais et fait partie des 12 boucles jalonnées par le Parc en partenariat avec la région Centre-Val de Loire et le département de l'Indre. Panneau Départ récemment implanté dans le bourg.

- **balades à pied** : 2 circuits balisés en bleu partent de Rivarennais : « Du sable au roc » (7 km) au départ du bourg et « Tapis de fleurs par monts et par vaux » (7 km) au départ des Chézeaux, ce dernier est une des « Plus belles balades du Parc ». Le balisage est assuré par l'équipe technique de la commune. Départs bientôt matérialisés par un panneau similaire à celui implanté pour le vélo.

- **randonnée à pied en itinérance** : le circuit « Grande Brenne, entre étangs et forêt » passe par Rivarennais et fait le lien entre Grande Brenne et vallée de la Creuse. C'est une des boucles de la Grande Randonnée de Pays de la Brenne (balisage rouge et jaune) qui fait le tour du Parc.

- **randonnée à cheval** : des itinéraires traversent Rivarennais, notamment pour une étape du circuit en itinérance, de 4 à 6 jours, « Entre vallées et étangs ».

Ces chemins empruntés, ruraux, ont fait l'objet d'une délibération du conseil municipal pour leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Circuits téléchargeables sur [www.destination-brenne.fr](http://www.destination-brenne.fr)

Contact : Cyril Chapelon, animateur Randonnée, [c.chapelon@parc-naturel-brenne.fr](mailto:c.chapelon@parc-naturel-brenne.fr)



HVI



## La fête du vélo en Brenne

Dimanche 20 septembre, la fête du vélo en Brenne, a pu avoir lieu ! Plus de 140 personnes ont répondu présent pour la manifestation au départ de Oulches, organisée dans le cadre des échappées à vélo de la région Centre-Val de Loire. Les animations ont été appréciées, en particulier la visite commentée du château de Romefort ouvert spécialement pour l'occasion. Le prieuré de Longefont n'est pas en reste, les visites se sont même prolongées bien au-delà de l'horaire prévu. Ciron et Rivarennais ont, elles aussi contribué (au-delà d'un soutien logistique) à la promotion du patrimoine de leur commune : atelier énergie/patrimoine et visite commentée du bourg de Rivarennais, présentation de la lanterne des morts par le maire de Ciron et, nichée en pleine nature, les participants ont pu découvrir les vestiges de l'église de Pezay-le-joli, une des 3 paroisses qui, réunies, ont formé la commune de Oulches.

## La marque « Valeurs Parc naturel régional » attribuée à des hébergements touristiques

Le Parc de la Brenne s'est investi dans la démarche de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Cette marque permet de valoriser des activités économiques répondant aux 3 grandes valeurs défendues par les Parcs naturels régionaux : le sens de l'accueil, la protection de l'environnement et l'attachement au territoire.

A ce jour, 14 prestataires d'hébergements touristiques (gîtes et chambres d'hôtes), 23 guides nature et 7 séjours touristiques bénéficient de cette marque. D'autres projets sont à l'étude notamment autour des restaurants et des boutiques de produits locaux.

Les acteurs du tourisme obtiennent la marque après un audit réalisé à l'aide d'une grille d'évaluation associant des critères communs à l'ensemble des Parcs et des critères spécifiques à la Brenne. La marque est à la fois une manière d'identifier des prestataires engagés dans le développement durable, de créer un réseau et pour le prestataire, un outil de marketing pour se différencier.



Remise officielle de plaques « Valeurs Parc naturel régional » aux prestataires vendredi 6 mars 2020 à la Maison du Parc, juste avant le premier confinement



La propriétaire la plus proche de Rivarennes ayant obtenu la marque est Véronique Pimont à Thenay pour ses chambres d'hôtes du Paillé.

Retrouvez l'ensemble des prestataires ayant obtenu la marque sur le site internet Destination Brenne : [www.destination-brenne.fr](http://www.destination-brenne.fr)

Le site internet de la Fédération des Parcs référence tous les hébergements, restaurants, activités, produits locaux, séjours ayant obtenu la marque dans les Parcs naturels régionaux. N'hésitez pas à y aller, vous y trouverez plein d'idées pour vos prochaines vacances. [www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc)

Dans le même esprit, 17 guides accompagnateurs ont reçu en 2020 la marque nationale « Qualinat / Qualité tourisme ». Ces guides indépendants ou travaillant dans une association mais aussi des agriculteurs, des animateurs sportifs ou des propriétaires d'hébergements touristiques proposent des animations autour des richesses naturelles, paysagères ou du patrimoine local du Parc naturel régional de la Brenne. La marque leur a été attribuée après un audit mystère !

Retrouvez les animations proposées par les guides dans le document « Découvertes accompagnées » ou sur le site internet [www.destination-brenne.fr](http://www.destination-brenne.fr) (réservation en ligne à partir de janvier 2021).



## Confinés... ou déconfinés Empruntez quand même des jouets

**Rapido Ludo**  
On peut  
même vous  
livrer...



Le Parc a fermé la ludothèque au jeu sur place jusqu'à nouvel ordre... Mais le rapido'ludo reste ouvert. Vous pouvez venir rendre vos jeux et en reprendre de nouveaux. 2<sup>ème</sup> bonne nouvelle (en ces temps troubles, cela fait du bien), la ludothèque organise la livraison de jeux pour les adhérents grâce à son catalogue en ligne.

### Comment faire ?

- choisissez dans notre catalogue ou demandez-nous conseil
- catalogue, identifiants et mot de passe envoyés par la ludothèque
- venez à la ludothèque récupérer/déposer les jeux selon un protocole sanitaire précis
- ou alors, on vous livre ! Convenons ensemble du lieu (domicile ou travail) et du jour de livraison. Profitez de cette super offre « 2<sup>ème</sup> confinement », ça ne durera pas... enfin nous l'espérons. Pas encore adhérent, l'adhésion annuelle est de 12 €.

**Contact Ludothèque du Parc - Douadic**

**02 54 28 78 09**

mail : [maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr](mailto:maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr)

## LEADER : un programme européen en faveur du développement rural

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) participe au financement de projets innovants pour le développement des territoires ruraux.

En Brenne, 5 programmes LEADER se sont succédés depuis la création du Parc de la Brenne - à partir de 1990. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour : du lancement de la marque « Agneau de Brenne » à la création d'une épicerie solidaire, en passant par l'opération « Villages du Parc » ou la création de la Maison de l'enfance.

Pour la période 2014-2020, le programme LEADER du Parc a été doté d'une enveloppe totale de 1M€. Un Groupe d'Action Locale (GAL), rassemblant des membres publics (élus) et privés (associations, groupements professionnels) valide les demandes de financement.

Ainsi, depuis 2016, 39 projets ont été soutenus, pour environ 745 000 €, dans divers domaines :

- soutien émergence/accompagnement de projet (84 000 €)
- actions pour le développement touristique (199 000 €)
- projets pour un meilleur vivre ensemble au quotidien : jeunesse, culture, environnement, formation... (236 000 €)
- soutien à la création et au maintien d'activités (198 000 €)
- projets de coopération avec d'autres territoires (28 000 €)

**Contact : Gwladys Foulatier, animatrice LEADER**  
g.foulatier@parc-naturel-brenne.fr



Cagette et Fourchette a été soutenue. L'association met en relation producteurs locaux et restaurations collectives. Maintenant vous pouvez commander vos produits locaux en ligne !  
<https://boutique.cagette-et-fourchette.fr/>



Une MFR (Maison familiale rurale) a été mise en place et propose une formation en métiers du poisson pour la 2<sup>ème</sup> année.

## La Maison de la rénovation bientôt à votre service !



La Maison de la rénovation du Parc naturel régional de la Brenne ouvre ses portes au public en janvier 2021 !

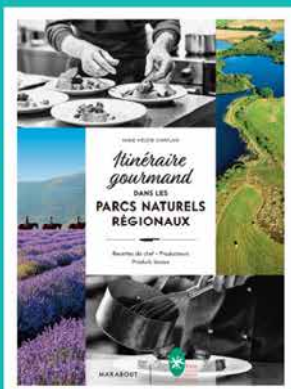
Le Parc s'associe avec SoliHa et l'ADIL Espace Info Energies pour organiser ce nouveau service public de la rénovation énergétique. La Maison de la rénovation, c'est une plateforme territoriale de rénovation énergétique associée à une OPAH de revitalisation rurale. Elle s'adresse à tous les habitants sans conditions de ressource. La Maison de la rénovation est là pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, en vous apportant des conseils techniques et financiers pour vous guider vers les choix de rénovation et les dispositifs d'aide les plus adaptés.

Située temporairement au 16 rue Villebois Mareuil au Blanc, la Maison de la rénovation sera ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h (sur RV le matin). Une ligne téléphonique sera bientôt disponible pour toute demande de renseignements concernant vos projets de rénovation (habitat ou petit tertiaire). On vous tient au courant dès qu'on a le numéro !

**Contact Parc : Alexis Bire, animateur de la Maison de la rénovation, maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr**

## Idées cadeau pour Noël

Dépêchez-vous de commander auprès de votre librairie le livre de recettes des Parcs ! Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux – Recettes de chefs, producteurs et produits locaux. Près de 100 recettes... Pour la Brenne, c'est Frédéric Berthault, le chef du restaurant « L'auberge du grèbe », à Lureuil qui nous livre deux recettes : la galette à la faisselle de chèvre, une célébrité locale et la perche meunière, poisson d'eau douce de nos étangs.  
240 pages, 22 €.



Retrouvez sur le site internet de Destination Brenne, des idées cadeaux à partir de produits ou prestations locales : Offrez une sortie nature, un resto, un atelier cuisine, un bijou, une sculpture, un week-end en Brenne pour la famille de Bretagne... ou d'ailleurs !



ARTISANS  
COMMERÇANTS  
PROFESSIONS  
LIBÉRALES  
AGRICULTEURS

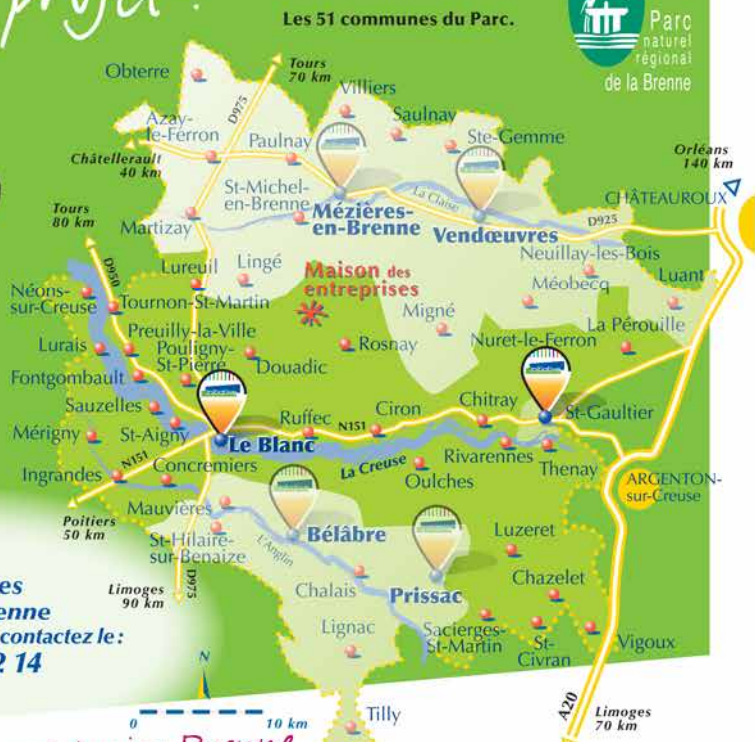
# Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne:

- \* Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- \* Vous aide à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 15000 €):
  - Création ou Reprise
  - Croissance (développement de l'activité)
  - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- \* Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- \* Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



Édition 2021  
Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse

Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le: 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



**Maryline DEJOLLAT**  
La cave à Vin's  
Cave et bar à vins  
LE BLANC

02 54 84 04 50  
lacaveavins36@gmail.com  
Cave : Mardi au samedi 10h-12h30 / 15h-19h  
Dimanche 10h-12h30 Bar à vin : Mardi à samedi 19h-22h  
La CAVE A Vin's  
Gamme de vins et spiritueux bio!



**Muriel et Valéry GOÏNARD**  
Au bout du pont  
Bar Tabac Restaurant & Chambre d'hôtes  
RIVARENNES

02 54 47 04 97  
Tous les jours 7h-15h // 17h-21h (fermé mercredi et dimanche après midi)  
Au bout du pont



**Manon LACOSTE**  
Terre et Songes  
Céramiste porcelaine  
FONTGOMBAULT

06 64 31 40 01  
manon\_lacoste@yahoo.fr  
www.lmceramique.com  
Sur rendez-vous, par mail ou par téléphone  
lacoste.manon  
Cours de poterie pour petits et grands !!



**Alice CORDIER et Christopher LEBOURG**  
Les œufs d'Alice  
Ferme : poulets, pintades, œufs bio  
ROSNAY

06 26 35 31 99  
earldesbenismes@yahoo.com  
A la ferme samedi 9h30-12h30 ou dans les commerces locaux.  
Production en bio!  
Utilisation de contenants réutilisables - vrac...



**Sébastien COLINET**  
Les rives de la creuse  
Restaurant, bar, traiteur et  
épicerie fine  
CIRON

☎ 02 54 37 44 58  
✉ restaurasource@gmail.com  
📅 Lundi 8h-14h30 Mardi 8h-21h  
Mercredi 8h-14h30 Jeudi au Samedi  
8h-21h

📌 Lesrivesdelacreuse Scoury  
Cuisine à base de produits  
locaux & frais !



**Florian LAFOUX**  
Trackengo

Application qui optimise le ramassage des bottes de foin et paille  
CIRON

☎ 06 37 08 09 79  
✉ contact@trackengo.fr  
www.trackengo.fr  
📌 trackengo

➔ des coûts de production, des émissions de GES, gain de temps...!

# Osez entreprendre avec Initiative Brenne !

## 1) Accueil professionnel et gratuit

Nous sommes à l'écoute de votre projet et de vos ambitions. En fonction de l'avancement de votre projet, nous vous proposons un accompagnement personnalisé ou une orientation vers nos partenaires locaux.

## 2) Accompagnement à la finalisation du plan d'affaires

Nous vous guidons pour finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique, et construire avec vous le plan de financement le plus adapté avant la présentation devant le Comité d'Agrément, composé de bénévoles d'Initiative France, de chefs d'entreprises et d'acteurs du territoire.

## 3) Prêt d'honneur à 0 %

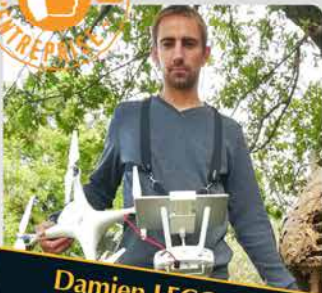
Une fois votre plan d'affaires consolidé, vous échangez avec le Comité d'Agrément sur votre projet, vos motivations et vos chances de réussite. Ce Comité peut ensuite vous octroyer un prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie personnelle, d'un montant moyen de 10000 €. L'effet levier est important : la banque accorde un prêt bancaire d'un montant en moyenne de 8 fois supérieur au montant de ce prêt d'honneur.

## 4) Accompagnement et suivi personnalisé

Pour favoriser la pérennité et la croissance de votre entreprise, vous ne restez pas seul. Vous êtes accompagnés par l'équipe d'Initiative Brenne et/ou une chambre consulaire, pendant la durée de remboursement du prêt d'honneur.

## 5) Parrainage et networking

Vous pouvez bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant, qui tient à vos côtés le rôle de marraine ou de parrain. Elle ou il vous aide à vous poser les bonnes questions. Vous pouvez participer aux animations du Club des entrepreneurs de la Brenne. Initiative Brenne met également à votre disposition sa grande connaissance du territoire et des acteurs pour vous faire rencontrer les bonnes personnes au bon moment.



**Damien LECOMTE**  
Des ailes en brenne  
Désinsectisation, dératisation,  
effarouchement...  
+ Inspections diverses par Drone  
ROSNAVY - POULIGNY

☎ 06 89 48 32 06  
📅 7/7

Protection piscicole, agricole :  
capture et effarouchement  
d'oiseaux par robot



**Dylan ANDRÉ**  
Concept Color design  
Peintures et  
aménagement intérieurs  
LURAISS

☎ 06 72 19 72 23  
✉ conceptcolordesign@gmail.com

utilise aussi des matériaux  
biosourcés



**Meddy FOUASSIER**  
Le Gambetta  
Bar, tabac, restaurant  
LE BLANC

☎ 02 54 37 02 03  
✉ meddy36@hotmail.com  
📅 Lundi au vendredi 7h-20h  
Samedi 8h-20h



**Alexandre CHABAUTY**  
Plomberie, chauffage,  
énergies nouvelles  
RUFFEC

☎ 06 48 16 33 86  
✉ alexcham74@hotmail.fr

📌 Labellisé Ecobar - utilisation  
d'un véhicule électrique





**Agnès BOYÉ**  
Le Fournil des Hironnelles  
Boulangerie au feu de bois  
RUFFEC

☎ 07 69 23 04 46  
✉ lefournildeshironnelles@gmail.com  
④ Vente au fournil vendredi soir + chez Gaya au Blanc en semaine  
📌 LeFournildesHironnelles

*Ingrédients bio et locaux, levain, cuisson au feu de bois.*



**Frédéric LEFORT**  
Arbre et concept  
Élagage, abattage, taille et soins des arbres  
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 07 87 85 60 03  
✉ arbre.concept36@gmail.com  
www.arbreetconcept.com  
④ du lundi au vendredi. We pour les urgences

*Tailles douces ou raisonnées. Membre de la FFA.*



**Lucie LEBEAU et Yohann**  
Le relais de la Brenne  
Restaurant, bar, tabac, épicerie  
DOUADIC

☎ 02 54 37 94 35  
✉ lucie.lebeau36@hotmail.fr  
④ Tous les jours 7h-20h sauf mercredi 7h-14h30 et Dimanche 8h-13h

*Multiservice rural ! Gaz, dépôt de pain...*



**Romain PIOLE**  
Litrimarché  
Vente literie, fauteuil et salon relaxation  
LE BLANC

☎ 02 54 38 78 61  
✉ litrimarche.leblanc@gmail.com  
www.litrimarche.fr/magasin/le-blanc  
④ Lundi 15h-18h - Mardi au samedi 10h-12h / 14h-19h

**CHEZ VOS VOISINS**

LA VALLEE CREUSE



**Thierry BONGARTS**  
LEBBE  
Les oiseaux de passage  
Hôtel, bar, restaurant, concerts  
SAINT-GAULTIER

☎ 06 62 16 82 40  
✉ thierrybongarts@gmail.com  
www.leschimeres-brenne.fr  
④ Lundi au jeudi de 7h-15h  
Vendredi, Samedi 7h-15h / 19h-22h  
Dimanche Brunch, jeux 10h-18h

*Produits frais et locaux. Concerts, répétitions ouvertes aux scolaires*



**Camille JOYEUX et Louis-Jean MORIN**  
Les jardins de Brenne  
Maraîchage, œufs - Stages agroécologie et permaculture  
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

☎ 06 48 23 80 71  
✉ contact@jardinsdebrenne.com  
www.jardinsdebrenne.com

*Produire des légumes bio en s'inspirant du fonctionnement de la nature et partager notre expérience !*



**Benjamin BERTELOOT**  
Au Bosquet Fleuri  
Hôtel  
MARTIZAY

☎ 06 40 71 01 00  
✉ fleur.berteloot@gmail.com  
www.aubosquetfleuri.fr  
④ 7 jours/7 et 24h/24

*Petits déjeuners maison, avec produits locaux et informations touristiques*



**Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise en Brenne ?**

Initiative Brenne et les chambres de Métiers et de Commerce vous proposent un accueil personnalisé, en toute confidentialité à la Maison du Parc.  
N'hésitez pas, contactez-les !

**CHEZ VOS VOISINS**



**Florian CHIRON**  
Ambulances Bélabraises  
Ambulances et taxis  
BÉLABRE

☎ 02 54 37 61 42  
✉ contact@ambulancesbelabraises.fr  
④ 7j/7 et 24h/24

*Véhicule équipé pour le transport de fauteuils roulants !*



**Cyril et Roxana ORINEL**  
Manoir de Pierre Levée  
Hôtel et restaurant de charme  
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 02 54 38 52 35  
✉ manoirdepierrelevee@orange.fr  
www.manoirdepierrelevee.com  
④ Ouverture variable fonction des saisons

*Utilisation de produits d'entretien ecolabélisés et de produits locaux*

**RAPPEL EDITION 2020**



**Céline DESMOULIERES**  
Briqueterie du pic  
Fabrication artisanale en terre cuite  
RUFFEC

☎ 06 68 34 70 82  
✉ desmoulieres.cyril@orange.fr  
www.briquesdupic.fr  
④ Lundi au samedi

*Cuisson au feu de bois recyclé*



Véronique FAURIE, Véronique GOURON, Jeanne-Marie BODIN, Tony DEBAS, Christel VANDROMME, Camille MALBY, Delphine SENEAU, Dominique MOURRAIN  
**Gaya - Magasin bio**  
LE BLANC

☎ 02 54 28 52 48  
✉ lesproducteursdegaya@gmail.com  
④ Mardi au samedi 9h30-13h et 14h30-19h.

*Produits locaux et labélisés AB !*





**Pauline VANDERQUAND**  
Garde ton corps  
Application qui sécurise les trajets  
LURAIS

@ contact@gardetoncorps.fr  
www.gardetoncorps.fr  
📞 7 jours/7 24h/24  
📱 gardetoncorps

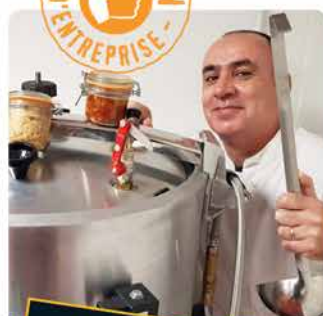
Application solidaire et citoyenne qui sécurise les déplacements !



**Stefani PLENER**  
Le'nny à trésors  
Vente de jouets enfants, déco et produits zéro déchet  
LE BLANC

📞 09 51 25 08 60  
@ lennyatresors@gmail.com  
🕒 Mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h-19h  
📱 lennyatresors

Rayon zéro déchet - Point relais "On passe au vrac"



**Bruno JACQUET**  
Le choix des saveurs  
Traiteur et conserverie  
LE BLANC

📞 06 10 52 12 12  
@ traiteur@lechoixdessaveurs.fr  
www.lechoixdessaveurs.fr  
🕒 7j/7 pour le traiteur sur réservation

Transformation des produits de producteurs locaux, bios. Engagement de relations équitables avec producteurs



**Sandrine FEIGNON**  
Areas Assurances  
Agent général - Assurances et placements  
LE BLANC

📞 02 54 37 01 00  
@ s.feignon@areas-agence.fr  
www.s.feignon.areas.fr  
🕒 Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-18h Samedi 9h-12h  
📱 Sandrine Feignon agent general Areas Assurances

👍 Entreprises partenaires d'Initiative Brenne



**Stéphane BREMAUD, Alexandre CHABAUTY, Frédéric KAVINSKI, Denis LÉVÊQUE, Pascal DIES, José SERRA-MENDES, Loïc BONNEAU, Hervé BARRE**  
Accor Construction  
Construction de maisons individuelles & rénovation clé en main! Tout corps de métiers: Maçonnerie - Carrelage - Terrassements - Assainissement - Espaces verts - Charpente - Couverture - Menuiserie - Plâtrerie - Isolation - Plomberie - Chauffage - Electricité - Peinture - Revêtement de sols - Bureau d'étude Maîtrise d'Œuvre  
LE BLANC

📞 06 82 24 18 88 / 06 14 88 97 70  
@ direction@accorconstruction.com  
www.accorconstruction.com  
📱 ACCOR-Construction

Artisans spécialisés dans l'emploi de matériaux biosourcés, membres du réseau Echobat. Projets clés en main! (Contrat et facturation unique)

## Nos partenaires

### Entreprises et organismes



**BRÉMAUD STÉPHANE**  
Charpente - Couverture  
TOURNON-SAINT-MARTIN



ÉNERGIES RENOUVELABLES



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES LANGES DE L'INDRE



L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



STÉARINERIE DUBOIS



GESTION D'ÉPRISE & CHÔRDS



E.Leclerc®



E.Leclerc®



LE BLANC



LABRUX S.A.S.



DM  
Charpente - Couverture - Obterre



Charpente - Couverture  
OBTERRRE



CHABAUTY  
Charpente - Couverture - Obterre



Muriel et Valéry Goinard  
RIVARENNES



HOTEL-RESTAURANT  
SAINT-GAULTIER

### Cabinets comptables

CER France Indre  
GEC, Jean-Michel Géron  
Groupe COGEP, Thierry Terrassier  
ACERP, Pascal Roy  
FITECO, Le Blanc  
FIDUCIAL, Le Blanc

### Banques



Sandrine Feignon  
LE BLANC



SODIMASS



MERIM SERVICES  
Le Blanc



Lhoist France Ouest  
Une Société du Groupe Lhoist



ST-GAULTIER  
ARGENTON



Groupama

## Contactez-nous !

### Initiative Brenne Maison des entreprises

Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
📞 02 54 28 12 14  
@ contact@initiative-brenne.fr  
www.initiative-brenne.fr

Cette opération est cofinancée par le Fonds européen de développement régional (Féder) au titre de l'objectif spécifique 3.A.1 « PME » 2014-2020



COMMUNES PARTENAIRES: Azay-le-Ferron / Belâbre / Chalais / Chitray / Ciron / Concremiers / Douadic / Fontgombault / Ingrandes / La Péroutte / Le Blanc / Lignac / Lingé / Luant / Lureuil / Lurais / Martizay / Méobecq / Mézieres-en-Brenne / Migné / Neuillay-les-Bois / Néons-sur-Creuse / Nuret-le-Ferron / Obterre / Oulches / Paulinay / Poulligny-St-Pierre / Preuilly-la-Ville / saint-michel-en-brenne / Rivarennnes / Rosnay / Ruffec-Le-Château / Sacierges-St-Martin / Saint-Aigny / Sainte-Gemme / Saint-Gaultier / Saint-Hilaire-sur-Benaize / Saulnay / Sauzelles / Thenay / Tournon-St-Martin / Vendœuvres / Villiers / Vigoux.

# RAPPEL DES REGLES D'URBANISME



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'échanger la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

## Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m<sup>2</sup> au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

## Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

## *Dans le périmètre de protection de l'église, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France*

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

## Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

- si vous faites des travaux d'agrandissement créant plus de 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> si le bâtiment est situé dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS). Les travaux ayant pour effet la création d'une surface d'au moins 20 m<sup>2</sup> et au plus 40 m<sup>2</sup> nécessitent toutefois un permis de construire si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- si votre projet de construction implique des démolitions : la demande de permis de construire peut porter à la fois sur la construction du nouveau bâtiment et sur la démolition.

**Attention** si vous vous situez en secteur sauvegardé ou site classé ou en instance de classement : Des règles spécifiques s'appliquent (renseignements à la mairie).

# RÈGLEMENTATION BRUITS DE VOISINAGE

ARRETE N° 2001-E-1962 du 13 juillet 2001  
Réglementant les bruits de voisinage

## PROPRIÉTÉS PRIVÉES

**Article 8 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Article 8.1 :** Il appartient aux propriétaires de sirènes d'alarme de prendre toutes dispositions pour interrompre très rapidement le bruit lié à ces dispositifs et remédier aux déclenchements intempestifs.

**Article 8.2 :** Les occupants des immeubles d'habitation (parties bâties et non bâties) et de leurs abords sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter d'être à l'origine par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

**Article 8.3 :** Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

## ANIMAUX

**Article 9 :** Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

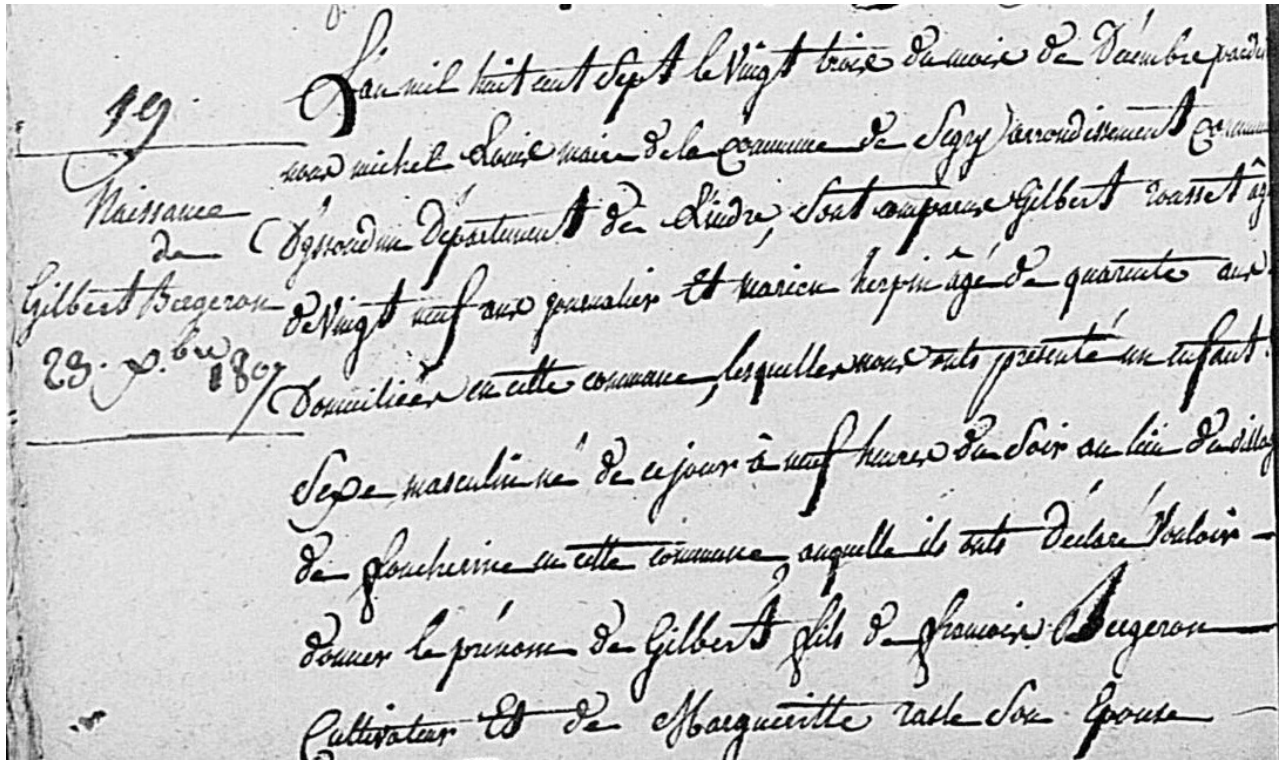
Source : [www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Foret-Chasse/Exploitations-agricoles/Arrete-prefectoral-Bruits-de-voisinage](http://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Foret-Chasse/Exploitations-agricoles/Arrete-prefectoral-Bruits-de-voisinage)

Vous pouvez également retrouver  
l'intégralité de la circulaire sur le site de  
la mairie de Rivarennas :  
[www.rivarennas.fr](http://www.rivarennas.fr) (Mairie, Arrêtés  
préfectoraux)



# Le Curé GILBERT BERGERON

Gilbert Bergeron voit le jour à Segry, arrondissement d'Issoudun, le 23 décembre 1807 à 21 h 00 au lieu-dit la Faucherine.

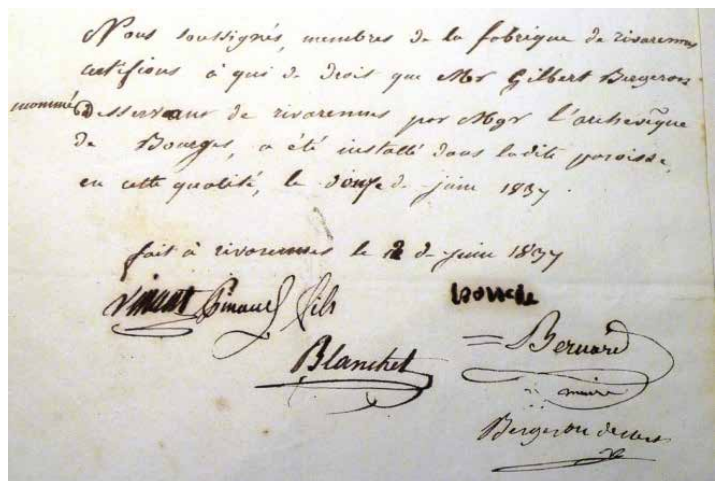
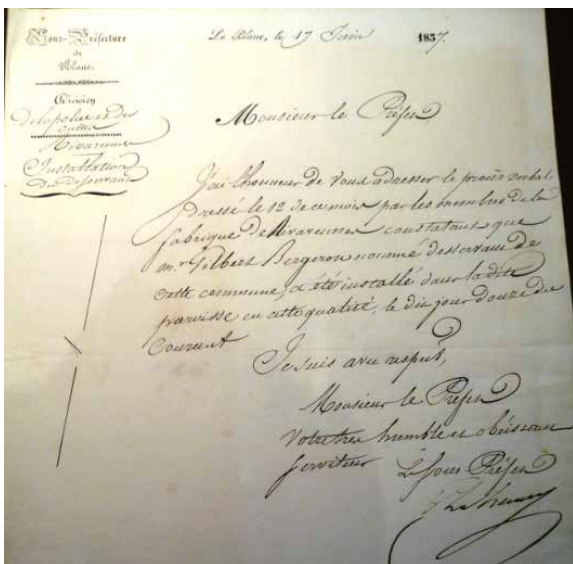


Fils de François Bergeron, cultivateur, né le 17 décembre 1766 à Segry et décédé le 02/05/1845 à Segry et de Marguerite Lerasle, née le 05/02/1768 à Saint Ambroix, Cher, et décédée le 07/01/1832 à Segry, il a trois frères, Luc, Sébastien, Martin, et deux sœurs Jeanne et Magdeleine.

Luc est né le 29 janvier 1797 à Segry, se marie le 28 janvier 1818 à Chouday avec Adèle Lorette Bertrand. Il décède le 20 janvier 1854 à Chouday.

Jeanne est née le 01 décembre 1799 à Segry. Elle se marie le 20 septembre 1824 à Segry avec Jean Martin.

Gilbert Bergeron devient sous-diacre le 17 mars 1832 puis est nommé vicaire à Levroux le 24 juin 1833. Il est desservant de Parpeçay dans l'Indre le 23/09/1834, puis de Rivarennas le 12 juin 1837.



De 1837 à 1891, soit pendant 54 ans, il est curé de Rivarennas.

N° 53  
 Bergeron Gilbert.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-  
 huit du mois de Décembre à quatre heures de son-  
 nant nous Gaston de LaFaire maire officier de  
 l'état civil de la Commune de Rivarennas canton  
 de St Gaultier (Nièvre) sont comparus Corset Jacques  
 fermier, âgé de cinquante cinq ans et Gaston Louis  
 âgé de quarante cinq ans, propriétaires, tous deux  
 demeurant en cette commune, lesquels nous ont  
 déclaré que Bergeron Gilbert, âgé de quatre-vingt  
 quatre ans docteur de la Commune de Rivarennas  
 et y demeurant, né à Segry, fils de feu Bergeron  
 François et de Joséphine Marguerite est décédé  
 d'aujourd'hui à dix heures du matin au Bourg.  
 Duquel décès nous nous sommes assurés, et, après  
 lecture à eux faite du présent acte, ont signé avec nous.

Et le présent registre contenant cinq  
 feuillets de décès.  
 A Rivarennas, le 1 Janvier 1891.  
 Le Maire,

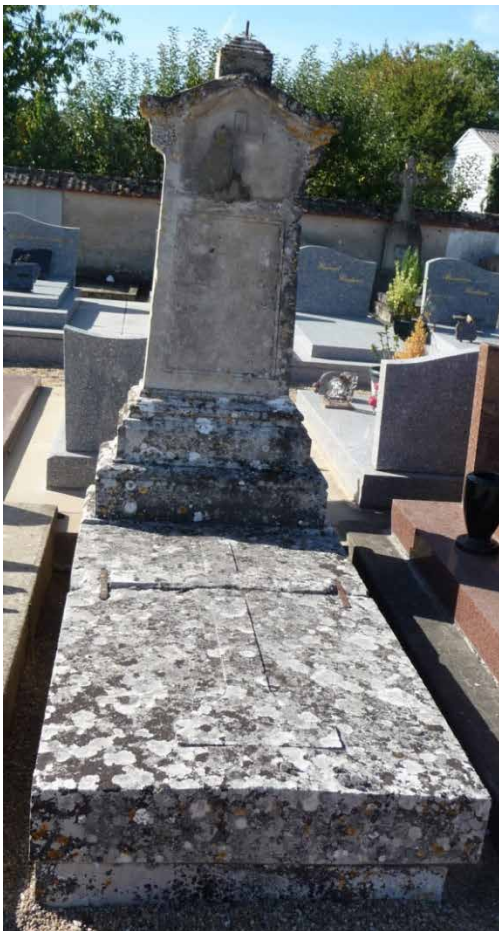
Il ne fait faire au presbytère aucune réparation importante. Aussi quand il meurt, ce bâtiment n'est plus qu'une ruine.

Il décède le 28 décembre 1891 à Rivarennas à l'âge de 84 ans.

Sa tombe, dans le cimetière communal est déplacée le 19 mai 1973 en vue de l'alignement des sépultures situées en bordure de l'allée centrale.

Par un testament olographe du 12 août 1885, le curé Bergeron institue son filleul, Monsieur Léon Levraut son héritier et légataire universel et lui donne et lègue tous les biens meubles et immeubles qu'il possèdera à sa mort.

Il veut que tous les objets de son mobilier que son héritier jugera ne pas lui être nécessaires soient vendus par Monsieur Gaston de la Faire au profit des pauvres de la paroisse de Rivarennas.



Il donne à la Fabrique de l'église de Rivarennas tous les ornements et linge qu'il a pu acheter et payer de son argent pour l'exercice du culte.

Il donne également son harmonium dont lui a fait cadeau Monsieur Baubiet, propriétaire à la Romagère.

Ayant toujours été en bonne et parfaite intelligence avec les prêtres respectables

qui dirigent dignement le séminaire de Saint-Gaultier, il leur donne toute sa bibliothèque excepté deux ouvrages pour son héritier.

Il fait don à l'établissement des deux sœurs qu'il a secondées la portion du mobilier qui lui appartient, à la condition que cet établissement soit toujours dirigé par deux religieuses dont l'une ira visiter les malades de la paroisse de Rivarennas et l'autre enseignera dans la classe libre ou communale aux enfants de ladite paroisse.

Ref :

ADI – V art 305 cultes

ADI – Notaire Lochelongue 2E art 25146

# ÉTAT-CIVIL

## Naissances

ESCAMILLA JOUANDON Quetzal Coyot 30/07/2020  
PION Miléna Katniss 23/10/2020



## Mariages



ROBIN Rose et ROBIN Jessy 29/02/2020  
MENARD Emma et POIRON Aurélien 18/07/2020

## Décès



MONTEREAU Monique 06/01/2020  
VINCENT Lucien 09/01/2020  
COQUET Jean-Philippe 27/01/2020  
RIAUTET Jacques 18/07/2020  
ALLEAU Dominique 31/07/2020  
BARLIER Daniel 08/08/2020  
TARDY ép CANNESON Odette 26/08/2020  
PROT ép ROBERT Yvette 16/10/2020  
TOUZET Guy 25/10/2020

